

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le grand voyageur Raymond Houle s'envolera bientôt pour l'Europe... Qu'est-ce que le Dr René Jutras ne ferait pas pour les scouts. A lui seul, il a amassé \$785 auprès de noms spéciaux, au cours de la dernière campagne, ce qui représente une contribution remarquable pour le fondateur de ce mouvement dans le diocèse de Nicolet...

Les personnes intéressées à diriger des groupes dans les scouts et les guides peuvent s'adresser soit à Mlle France Jutras, soit à M. Bertrand Vaudreuil, ou encore l'abbé Fernand Noël.

On estime que les Richelieu, les Lions, l'Association des enseignants et les particuliers livreront cette année, au-delà d'une centaine de paniers de provision à des familles dans le besoin, à l'occasion de la période des Fêtes. Chaque panier est évalué à environ \$50... La Société St-Vincent de Paul contribue encore généreusement cette année à cette oeuvre humanitaire...

Un jeune médecin de Victoriaville installé depuis environ un an a versé une contribution de \$50 pour aider le mouvement scout et guide de cette ville. Ce médecin est un ancien scout de Québec...

Le Club d'autos-neige "Scorpion" sera ouvert, du lundi au vendredi, de 2 heures p.m. à 5 heures p.m., et de 7 heures p.m. à 10 heures p.m., le samedi, de 1 heure p.m. à 11 heures p.m., et le dimanche, de 1 heure p.m. à 10 heures p.m., un gardien demeure sur les lieux...

Les guides de la Troupe Kennedy étaient quelque peu découragés, mercredi soir, à l'ouverture de leur garderie gratuite qu'elles ont ouverte au sous-sol de la Caisse populaire Ste-Victoire, durant la période des Fêtes, afin de permettre aux parents de faire leurs emplettes en toute quiétude. On leur a amené un seul enfant...

Les guides offrent plusieurs jeux; elles ont préparé des contes à l'intention des enfants (de 1 à 10 ans). Bref, voilà une garderie sérieuse et une initiative unique qui devrait plaire à la population... Elle est ouverte tous les soirs de magasinage, de 7 heures à 10 h 30...

L'ami Jean-Marc Pépín ne peut encore expliquer comment il se fait qu'il s'est trompé de route en arrivant à Richmond, très tard, mercredi soir. Il voulait se diriger vers Drummondville, mais il s'est retrouvé à St-Félix de Kingsley... Il semble que l'ont ait complètement oublié de traverser le pont à Richmond...

Il est à peu près certain que le Club Optimiste de Victoriaville acceptera de patronner une campagne de sang au début de 1969...

La campagne financière de la Croix-Rouge pour la région des Bois-Francs doit avoir lieu vers le 10 février 1969...

Cinq journalistes de la région ont assisté à une conférence de presse de la compagnie O'Keefe, à Montréal, au Sheraton Mont-Royal... Le but de la conférence était d'annoncer le circuit de courses d'autos-neige, dont l'une des épreuves sera tenue à Plessisville, le 2 février prochain...

M. François Bastin avait affaire, hier soir, aux journalistes sénior: "le premier de chacun des médias"... Il a exprimé le désir de les rencontrer entre deux périodes de la toute de hockey... Les autres scribes sauront de quel il était question comme tous les lecteurs, par la voie du journal...

C'est hier que les vœux de l'Ermitage St-Joseph ont reçu la visite des Dames auxiliaires de cette institution. De nombreux cadeaux ont été remis à chacun des 263 pensionnaires... Cette année, on leur avait même permis de faire une suggestion de cadeau, et celle-ci a été respectée par les Dames auxiliaires...

Le magasin de la Régie des Alcools de la rue St-Jean-Baptiste à Victoriaville est bondé, même aux heures "plus tranquilles", à l'approche des Fêtes... Tout le monde veut faire des provisions...

La grande finale de la Ligue de ballon panier intra-régionale a été disputée, hier soir, pour les filles, à l'école Morissette, et pour les garçons, à l'école Massicotte...

Les responsables du club d'autos-neige de Plessisville qui ont organisé la course du 2 février, comptant pour le championnat O'Keefe, auraient préféré présenter la course de championnat le 23, parce que déjà on a annoncé l'épreuve pour cette date...

Grand concours de ski invitation au Mont St-Michel le 5 janvier

VICTORIAVILLE (ML) — Le grand concours de ski invitation Pepsi Cola du Club Victoria au Mont St-Michel, à Arthabaska, se déroulera dimanche, le 5 janvier prochain, à compter de dix heures a.m. et mettra aux prises les meilleurs skieurs des Cantons de l'Est.

A dix heures de l'avant-midi, on commencera la première ronde du slalom spécial pour les seniors A, B et C, hommes, juniors et dames. Le tracé du parcours sera fait par le skieur Guy Thibault, qui est, cette année, en charge de la compétition.

La seconde manche de la compétition débutera à 1 heure et se poursuivra tout l'après-midi. La remise des trophées Pepsi Cola sera faite aux meilleurs sportifs, à 5 heures, au club même du Centre de ski.

Stages de ski entièrement gratuits au Mont St-Michel

VICTORIAVILLE (ML) — Poursuivant une politique bien établie le service de la récréation de la ville organise, cette année encore, des stages de ski entièrement gratuits au Mont St-Michel, sous la direction de moniteurs compétents.

En collaboration avec M. Raymond Houle et le Club de Ski Victoria, un autobus gratuit sera à la disposition des skieurs, à l'auto-bus part du parc Grenier tous les samedis matin, à 9 heures, et suit le parcours régulier jusqu'à Arthabaska, d'où l'on transporte les skieurs au club Victoria.

Le monte-pente est gratuit et des moniteurs sont à la disposition des jeunes tous les samedis et durant la période des vacances des Fêtes. Donc, en plus d'être sous une adéquate surveillance, les enfants apprennent à faire du ski et profitent pleinement de quelques heures au grand air.

Joyeux Noël et Heureuse Année à tous! Un sincère merci à notre clientèle pour l'encouragement accordé en '68

LOUIS LEVASSEUR
Entrepreneur Général
Construction — Renovation
SPECIALITE: satisfaction au client.
Estimé gratuit.
1, rue Levasseur — Victoriaville — 752-6866

EXPANSION DU SCOUTISME ET DU GUIDISME: UN APPEL AU PUBLIC

VICTORIAVILLE (JD) — L'expérience n'est pas exigée mais simplement le désir d'apprendre ce métier d'adulte. L'expérience n'est pas exigée mais simplement le désir d'apprendre ce métier d'adulte.

Devant les besoins nouveaux et les demandes de plus en plus nombreuses de la part des jeunes pour adhérer à ces mouvements, l'on se trouve limité, dû peut-être au fait de l'absence d'un nombre suffisant de responsables, garçons et filles.

Un appel pressant est donc lancé au grand public. Les conditions exigées pour s'occuper de ces jeunes sont les suivantes:

Etre âgé de 23 ans et plus pour assumer la responsabilité d'un groupe;

Etre âgé de 20 ans et plus pour agir comme assistant du responsable;

Il faut aussi aimer les jeunes et avoir le souci de les former;

Etre disponible pour travailler en équipe et être animé de persévérance, de débrouillardise et d'une bonne dose de jugement. Le scoutisme et le guidisme sont des mouvements d'éducation qui complètent l'éducation des parents et des enseignants.

Il faut enfin avoir réfléchi et avoir fait le point en ce qui concerne la vie chrétienne et l'engagement chrétien de chacun. On ne peut accepter de chef qui est encore dans sa crise religieuse d'adolescence.

Contrairement à ce que l'on croit généralement, il n'est pas nécessaire d'avoir de l'expérience dans ces organismes. Le scoutisme et le guidisme comptent des groupes qui rencontrent tous les goûts et toutes les aptitudes.

Les demoiselles et les dames qui veulent se dévouer peuvent le faire pour les groupes suivants: loutveteaux 9-12 ans, garçons, jenneottes 9-12 ans (filles), guides 15-16 ans, guides 16-18 ans, guides 18-23 ans.

Les hommes qui désirent aussi se dévouer peuvent le faire auprès des groupes suivants: loutveteaux 9-12 ans, garçons scouts 12-15 ans, pionniers, 15-18 ans et routiers 18-23 ans. Ce message s'adresse à tous les adultes âgés de plus de 20 ans quel que soit son métier.

Le salaire offert est une immense joie, beaucoup de satisfaction et l'occasion d'être utile aux autres.



UN ECLATANT SUCCES — Le président du comité d'organisation de la campagne financière des scouts et des guides de Victoriaville, M. Clément Payer, à l'extrême droite, remet à des membres du comité proter, le Dr René Jutras, Mme Gabriel Lemay, secrétaire et M. Paul-Henri Labbé, président, un chèque substantiel représentant le fruit de la campagne.



FONDATION DU CLUB "OCTAGONE" — Un bureau de direction formé parmi la gent étudiante, pourvu maintenant aux destinées de ce nouveau club. L'exécutif est formé, de gauche à droite, sur la photo, de Lucie Richer, trésorière, Micheline Plante, secrétaire, Yves Babin, agent de liaison entre le club "Octagone" et le club Optimiste, Pierre Elias, président et Jacques Lestage, vice-président.

Après avoir subi 102 changements

Rôle d'évaluation homologué à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Un total de 102 changements ont été apportés au rôle d'évaluation par les experts chargés de ce travail à Princeville. Quelques plaintes seulement ont été portées, au cours du délai alloué, et qui prendront fin le 12 décembre. Après examen de ces plaintes, les édiles ont approuvé les changements recommandés par les évaluateurs. Le maire, M. Roger Bilodeau, et les échevins ont en suite homologué le rôle d'évaluation qui dépasse maintenant les huit millions.

Amendements à deux règlements. Un amendement a été apporté au règlement de construction sur un article se rapportant à l'approbation des plans. Un autre amendement a aussi été proposé au règlement de zonage afin de permettre que des immeubles à logements multiples puissent être érigés dans de nouveaux secteurs. Ce dernier amendement doit toutefois recevoir l'approbation des électeurs, et une assemblée publique sera tenue à cette fin. Cette assemblée publique est convoquée pour le mercredi 15 janvier prochain, de 7 à 10 h. du soir.

Le secrétaire. Le maire M. Roger Bilodeau a annoncé que six demandes lui avaient été faites pour le poste de secrétaire-trésorier du conseil municipal. Le titulaire actuel, M. Georges Crête, a donné sa démission, qui prendra effet le 31 décembre. Un choix sera fait, ces jours-ci, après entrevue avec les postulants.

Le nouveau bâtiment, spacieux et moderne, porte à 25,000 pieds carrés la surface en plancher des usines de la machinerie perfectionnée et est installée, et le personnel qui était d'une trentaine, atteint maintenant le chiffre de cent.

Le Centre sportif ouvert aux jeunes durant les Fêtes?

VICTORIAVILLE (ML) — Le Centre sportif Jean Béliève sera vraisemblablement ouvert aux jeunes durant la période des vacances des Fêtes, s'il n'en tient qu'au directeur de la récréation et au régisseur des sports.

On sait que, cette année, du fait qu'il y avait un trop grand nombre (600) de joueurs, au hockey mineur, il a fallu réduire le nombre des routes à une par semaine, pour faire jouer tout le monde.

Voici que, pour la période des Fêtes, du moins pour les Mousquetaires et les Pee Wee, si la chose s'avère possible et si le service trouve les moniteurs disponibles, on pourra organiser des rencontres dans l'après-midi, au Centre Sportif.

Le service des loisirs anticipe donc de recevoir l'aide nécessaire pour permettre cette organisation pour les jeunes. Tous ceux qui auraient des idées ou une aide à apporter n'ont qu'à communiquer avec M. Jean Roux ou René Gauthier, à l'hôtel de ville.

Avec une collaboration efficace, on pourra trouver une solution et aider les jeunes à passer de meilleures vacances en pratiquant leur sport favori.

Fort expansion d'une industrie de Princeville: 25,000 pieds carrés de superficie et 100 employés

PRINCEVILLE (G.A.B.) — L'année 1968 a marqué une étape importante dans le développement d'une entreprise industrielle de Princeville. En effet, au cours de l'année qui s'achève, le Tricot Princess a triplé sa superficie de plancher par une construction qui a débuté à la mi-mai.

Le nouveau bâtiment, spacieux et moderne, porte à 25,000 pieds carrés la surface en plancher des usines de la machinerie perfectionnée et est installée, et le personnel qui était d'une trentaine, atteint maintenant le chiffre de cent.

Machines en operation. Le gros de la machinerie est déjà installé et en production dans la nouvelle construction. Quelques tricoteuses, des bassins à teinture et des sècheurs modernes figurent encore sur la liste de l'outillage à mettre en place. Tout l'espace des constructions sera occupé lorsque l'installation sera complétée. Le président du Tricot Princess, M. Lionel Baril, souligne que c'est son gérant, M. Jean-Philippe Dubuc, qui dirige le travail tout en s'occupant du personnel, de la production, de la section technique.

M. Dubuc a, lui-même, créé des pièces de machinerie qui permettent des réalisations surprenantes dans le domaine du tricot. Les hommes comptent pour 40% dans le personnel sous la direction de M. Baril et Dubuc; la balance est de la main-d'oeuvre féminine. M. Dubuc donne une attention spéciale à la formation de ses aides, principalement en ce qui concerne le côté technique.

Des modifications. Le président du Festival de l'Erable Inc. a dit aux Optimistes de Plessisville que des modifications seraient apportées là où ce serait nécessaire, en ce qui concerne certaines parties du programme de 1968 qui avaient semblé moins populaires auprès du public. M. Fradette a précisé qu'il était secondé par une équipe de précieux collaborateurs qui profitaient de l'expérience des années passées pour mener à bonne fin la tâche considérable qu'est celle d'organiser et de réaliser un festival d'envergure provinciale. Le super-causerie a réuni la presque totalité des Optimistes à l'hôtel Manoir Plessis. C'est le président, M. Jean-Louis Michaud qui dirige le programme de la soirée. M. Denis Rousseau, vice-président, a été chargé de préparer le compte rendu de cette manifestation.

Les Optimistes de Plessisville reçoivent le président du Festival de l'Erable

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le confrencier invité pour le 2e super-causerie de décembre, chez les Optimistes de Plessisville, était M. Jean-Louis Fradette, président du Festival de l'Erable Inc. M. Fradette a donné un résumé du programme qui est en préparation pour les manifestations de 1969. Il a expliqué que toutes les activités qui avaient été un plein succès en 1968 seraient de nouveau à l'honneur, le printemps prochain, y compris la "soirée western" qui a fait "tente comble".

Nombres activités à l'honneur chez les Filles d'Isabelle de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des rapports donnés lors de la réunion de décembre, chez les Filles d'Isabelle de Plessisville, indiquent que de nombreuses activités sont mises à l'honneur sous la responsabilité générale de Mme Berthe Dumas, régente. Au domaine des oeuvres, le cercle St-Casimir a soutenu généreusement à la St-Vincent de Paul, et versé une contribution pour un Chemin de Croix à l'église Notre-Dame de Fatima. Les Filles d'Isabelle ont obtenu un plein succès avec une soirée récréative mixte organisée en collaboration avec les Chevaliers de Colomb. A cette soirée canadienne, une courte causerie a été prononcée par M. l'abbé Charles DeBois qui était accompagné par M. et Mme Yves Brochu. Ces derniers sont responsables d'un service d'information de la région des Bois-Francs et de Lotbinière, en ce qui concerne la vie conjugale. Le message contenu dans l'encyclopédie "Humanae Vitae" a été répété à l'assistance par l'abbé DeBois.

Partage des tâches à la direction du Richelieu de Plessisville en 1969

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le président sortant de charge au Richelieu de Plessisville, M. Jean-Denis Mauger, et les membres ont pris connaissance d'un rapport sur le partage des tâches à la direction qui sera en devoir à partir de janvier 1969. Le nouveau président, M. Raymond Rouiller, aura comme principal collaborateur M. J.-Gustave Boissonneault, qui agira comme vice-président. M. Jean Fournier occupera le poste de secrétaire-trésorier. Les autres membres de la direction sont: MM. Jules Beliveau, Germain Boulanger, Léopold Boutin, Jean-Guy Côté et Fernand Fournier.

Nombreuses activités à l'honneur chez les Filles d'Isabelle de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des rapports donnés lors de la réunion de décembre, chez les Filles d'Isabelle de Plessisville, indiquent que de nombreuses activités sont mises à l'honneur sous la responsabilité générale de Mme Berthe Dumas, régente. Au domaine des oeuvres, le cercle St-Casimir a soutenu généreusement à la St-Vincent de Paul, et versé une contribution pour un Chemin de Croix à l'église Notre-Dame de Fatima. Les Filles d'Isabelle ont obtenu un plein succès avec une soirée récréative mixte organisée en collaboration avec les Chevaliers de Colomb. A cette soirée canadienne, une courte causerie a été prononcée par M. l'abbé Charles DeBois qui était accompagné par M. et Mme Yves Brochu. Ces derniers sont responsables d'un service d'information de la région des Bois-Francs et de Lotbinière, en ce qui concerne la vie conjugale. Le message contenu dans l'encyclopédie "Humanae Vitae" a été répété à l'assistance par l'abbé DeBois.

Appel à la générosité. Au cours de l'assemblée de décembre chez les Filles d'Isabelle de Plessisville, l'abbé Charles DeBois, aumônier du mouvement et vicaire à la paroisse St-Casimir, a invité les membres à faire preuve de générosité à l'occasion de la période des Fêtes. Il a particulièrement insisté sur l'importance des "bons d'achat" qui permettent aux familles nécessiteuses de se procurer ce dont elles ont le plus besoin.

Bénédiction du Jour de l'An: les évêques du Québec en faveur du maintien de la coutume

VICTORIAVILLE (ML) — Les parents bénissent en faisant le signe de la croix au-dessus de la tête des enfants, pendant que l'un d'entre eux, ou les deux ensemble disent la formule suivante: Que Dieu tout puissant vous bénisse le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit.

Le comité d'information mentionne que l'on peut aussi utiliser la prière suivante, qui est recitée par les deux époux ou un seul: Père très bon, nous te rendons grâce de nous avoir révélé ton amour par ton fils Jésus. Regarde avec bienveillance nos enfants que voici. Sois avec eux chaque jour de cette nouvelle année. Accorde leur la santé la paix et le bonheur. Garde les dans ton coeur et daigne les bénir. Nous te le demandons par le Christ, Notre-Seigneur, Amen.

Jusqu'à présent, on a parlé de bénédiction paternelle mais il est souhaitable que l'épouse se joigne à son mari pour bénir les enfants, selon eux, considérant que l'épouse partage avec lui toutes les responsabilités familiales. Ce geste doit être posé dans un climat de foi et de recueillement.

Partage des tâches à la direction du Richelieu de Plessisville en 1969

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le président sortant de charge au Richelieu de Plessisville, M. Jean-Denis Mauger, et les membres ont pris connaissance d'un rapport sur le partage des tâches à la direction qui sera en devoir à partir de janvier 1969. Le nouveau président, M. Raymond Rouiller, aura comme principal collaborateur M. J.-Gustave Boissonneault, qui agira comme vice-président. M. Jean Fournier occupera le poste de secrétaire-trésorier. Les autres membres de la direction sont: MM. Jules Beliveau, Germain Boulanger, Léopold Boutin, Jean-Guy Côté et Fernand Fournier.

Les comités. Des comités ont aussi été formés pour diriger des activités particulières en 1969. Ainsi, M. Jean-Denis Mauger et les autres présidents officiels verront au recrutement. Le "bulletin" sera sous la responsabilité de MM. Adrien Coriveau et Léopold Boutin. M. Jean Fournier dirigera le comité de téléphone. Quant à la section "charité", tous les membres ont été invités à seconde le travail du responsable M. Jean-Guy Côté, vu l'importance que l'on donne à ce domaine, au Richelieu de Plessisville. M. Jean-Denis Mauger, président 1968, a insisté sur l'importance de la participation du plus grand

nombre possible de membres à toutes les activités mises à l'honneur par le Richelieu, "Cette participation est essentielle", a précisé M. Mauger, lors d'un souper d'affaires à l'hôtel Manoir Plessis.

Super "père-fils-filles". Les membres du Richelieu de Plessisville ont profité du même souper d'affaires pour faire une revue générale de ce qui a été accompli au cours de 1968. Il a été décidé que la dernière activité de l'année serait le souper "père-fils-filles"; ce souper aura lieu le jeudi 26 décembre, et une centaine de convives sont attendus pour la circonstance. Cette manifestation intéresse vivement les jeunes invités, fait remarquer un porte-parole du club.

Changement de pouvoirs. C'est au début de 1969 qu'aura lieu la cérémonie officielle de transfert des pouvoirs au Richelieu de Plessisville. La date de cette manifestation sera déterminée par la nouvelle direction, dont M. Raymond Rouiller est le président. Ce transfert des pouvoirs se fait ordinairement en présence des éléments féminins qui sont les invités d'honneur, à cette occasion. Est aussi au programme de janvier, au Richelieu de Plessisville, le "souper des autorités", dont la date sera aussi fixée par la nouvelle direction.

Comité de loisirs. Les Filles d'Isabelle ont profité de leur dernière réunion de 1968 pour former un comité de loisirs. La présidence de cette section a été confiée à Mme Grégoire Labrecque, qui sera secondée par plusieurs collaboratrices.

Deux projets sont déjà inscrits au programme du comité de loisirs des Filles d'Isabelle de Plessisville. Mme Margo Dickner, rédactrice du cercle, précise qu'une initiation est aussi prévue pour mars prochain.

Nombreuses activités à l'honneur chez les Filles d'Isabelle de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Des rapports donnés lors de la réunion de décembre, chez les Filles d'Isabelle de Plessisville, indiquent que de nombreuses activités sont mises à l'honneur sous la responsabilité générale de Mme Berthe Dumas, régente. Au domaine des oeuvres, le cercle St-Casimir a soutenu généreusement à la St-Vincent de Paul, et versé une contribution pour un Chemin de Croix à l'église Notre-Dame de Fatima. Les Filles d'Isabelle ont obtenu un plein succès avec une soirée récréative mixte organisée en collaboration avec les Chevaliers de Colomb. A cette soirée canadienne, une courte causerie a été prononcée par M. l'abbé Charles DeBois qui était accompagné par M. et Mme Yves Brochu. Ces derniers sont responsables d'un service d'information de la région des Bois-Francs et de Lotbinière, en ce qui concerne la vie conjugale. Le message contenu dans l'encyclopédie "Humanae Vitae" a été répété à l'assistance par l'abbé DeBois.

Appel à la générosité. Au cours de l'assemblée de décembre chez les Filles d'Isabelle de Plessisville, l'abbé Charles DeBois, aumônier du mouvement et vicaire à la paroisse St-Casimir, a invité les membres à faire preuve de générosité à l'occasion de la période des Fêtes. Il a particulièrement insisté sur l'importance des "bons d'achat" qui permettent aux familles nécessiteuses de se procurer ce dont elles ont le plus besoin.

Comité de loisirs. Les Filles d'Isabelle ont profité de leur dernière réunion de 1968 pour former un comité de loisirs. La présidence de cette section a été confiée à Mme Grégoire Labrecque, qui sera secondée par plusieurs collaboratrices.

Deux projets sont déjà inscrits au programme du comité de loisirs des Filles d'Isabelle de Plessisville. Mme Margo Dickner, rédactrice du cercle, précise qu'une initiation est aussi prévue pour mars prochain.

Stages de ski entièrement gratuits au Mont St-Michel

VICTORIAVILLE (ML) — Poursuivant une politique bien établie le service de la récréation de la ville organise, cette année encore, des stages de ski entièrement gratuits au Mont St-Michel, sous la direction de moniteurs compétents.

En collaboration avec M. Raymond Houle et le Club de Ski Victoria, un autobus gratuit sera à la disposition des skieurs, à l'auto-bus part du parc Grenier tous les samedis matin, à 9 heures, et suit le parcours régulier jusqu'à Arthabaska, d'où l'on transporte les skieurs au club Victoria.

Le monte-pente est gratuit et des moniteurs sont à la disposition des jeunes tous les samedis et durant la période des vacances des Fêtes. Donc, en plus d'être sous une adéquate surveillance, les enfants apprennent à faire du ski et profitent pleinement de quelques heures au grand air.

Joyeux Noël et Heureuse Année à tous!

Un sincère merci à notre clientèle pour l'encouragement accordé en '68

LOUIS LEVASSEUR
Entrepreneur Général
Construction — Renovation
SPECIALITE: satisfaction au client.
Estimé gratuit.
1, rue Levasseur — Victoriaville — 752-6866

LA SOCIETE DES ARTISANS
Coopérative d'Assurance
Votre représentant:
LUDGER MARTIN
15, rue St-Denis — Victoriaville — 752-6194

J. W. Aubut,
gérant du bureau
de Victoriaville.
117, Notre-Dame Est
VICTORIAVILLE—752-4591



PUBLICITE ET PROSPERITE VONT DE PAIR!
En utilisant la première vous engendrez l'autre.
ANNONCEZ DANS LA TRIBUNE

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailuron LE BON PAIN DE CHEZ NOUS
C'est bon! C'est de la boulangerie
GUERIN & FRÈRE Ltée
665, boul. Mercure — Drummondville

SHERBROOKE, VENDREDI, 20 DECEMBRE 1968

15,000 jeunes en congé des fêtes à compter de ce midi

DRUMMONDVILLE, (DGP) — Environ 15,000 jeunes seront en congé à compter de midi. Les étudiants des niveaux primaire, secondaire et collégial seront dispensés des cours jusqu'au mardi 7 janvier.

Les jeunes des écoles de la Commission scolaire locale et ceux de la Régionale St-François seront libérés à compter de midi pour permettre aux éducateurs de se rencontrer cet après-midi.

Les professeurs se réuniront cet après-midi pour discuter du renouveau pédagogique et de questions de régie interne. Cette demi-journée pédagogique leur a été accordée par

les commissaires de la Régionale St-François.

Par ailleurs, les cours d'éducation permanente se clôtureront lundi, le 23 décembre, et reprendront mardi, le 7 janvier. On estime à 2,045 le nombre d'adultes qui suivent les cours dispensés par le Service d'éducation permanente de la Régionale St-François.

La période de vacances pour les élèves des autres municipalités scolaires entourant Drummondville s'étendra également du 20 décembre au 7 janvier.

Le retour en classe s'effectuera pour tous les étudiants mardi, le 7 janvier, à 8 heures et demie.

Le comité de Dystrophie musculaire de l'unité des policiers et pompiers présentera une autre chaise roulante

DRUMMONDVILLE (AR) — Le comité de la dystrophie musculaire de l'unité des policiers et pompiers de Drummondville présentera, encore cette année, une autre chaise roulante électrique à une personne de Drummondville atteinte de cette maladie.

La présentation de la chaise électrique se fera dimanche, en même temps qu'aura lieu la fête de Noël pour tous les

enfants des policiers et des pompiers de la cité.

La cérémonie de remise ainsi que la fête sont patronnées par l'Unité des policiers de Drummondville qui a fait don de la chaise au comité de dystrophie musculaire, lequel est présidé par le directeur Conrad Proulx. Les deux activités s'inscrivent dans le cadre des activités sociales de l'Unité des policiers

L'exécutif des Toastmaster restera en fonction en 1969

DRUMMONDVILLE (AP) — Le club Toastmaster Hériot de Drummondville a décidé de garder le même exécutif en 1969 afin de faire coïncider le terme des mandats avec l'année civile régulière.

La dernière élection de l'exécutif a eu lieu en mai 1968, date où terminait auparavant l'année financière du club et les mandats. Le même exécutif restera en fonction exceptionnellement jusqu'à la fin de 1969.

L'exécutif se compose de MM. Michel Thibodeau, président, Roger Barcilo, vice-président à l'administration, Michel Hamel, vice-président à l'éducation, Claude Fournier, secrétaire, Pierre Pelletier, trésorier, Roger St-Sauveur, huissier, et Gilles Lebeau, président ex-officio.

Le Club Toastmaster Hériot de Drummondville compte présentement 18 membres actifs. Le président a laissé entendre que de nouveaux membres se

joindront probablement au club d'ici peu à la suite d'un cours d'élocution donné à des membres du Club d'administration industrielle de Drummondville.

Activités en 69

Un souper sera servi vers le mois de février, en l'honneur des anciens membres du club Toastmaster Hériot. Ce souper annuel est l'occasion de renouveler connaissance entre les membres actuels et les anciens.

L'exécutif songe déjà à préparer la dégustation de vins et fromages pour le mois de mars environ. Chaque année, les membres se font un devoir d'assister à cette activité du club.

De plus, les concours au niveau local devraient normalement commencer vers le début de février 1969. Les districts concours au niveau du district suivront quelques semaines plus tard.

Le Restaurant Mon Repos brille une deuxième fois par son absence

DRUMMONDVILLE (AR) — Le Restaurant Mon Repos a perdu une deuxième joute consecutive, dans la Ligue Indépendante Dow, en ne se présentant pas pour disputer la rencontre.

C'est le deuxième programme consécutif où la même situation se produit, et la ligue doit tenter d'éclaircir, dès cette semaine, le mystère qui plane autour de cette situation. C'est le Scheffer Bros qui, cette fois, a bénéficié de l'absence du Restaurant Mon Repos, en enregistrant deux points au classement sans avoir à disputer la joute.

Dans une deuxième rencontre, Le Motel Cardin et Le Lemoine Auto ont dû se contenter de chacun un point au classement, à cause d'un match nul, chaque équipe limitant le camp adverse à quatre buts.

Pour le Motel Cardin, Jules Bélard a réussi deux filets et les autres buts ont été comptés par Gaëtan Dumais et Georges Bessette, tandis que pour le Lemoine Auto Maurice Lagueux et Gérard Parenteau y sont allés d'un but et de deux assistances, Laurent Lesard de 1 but et une assistance tandis que Gaëtan Daigle comptait le quatrième filet.

Classement	G	P	N	Points
Lemoine Auto	7	0	1	15
Scheffer Bros	5	3	0	10
Motel Cardin	2	5	1	5
Restaurant Mon Repos	1	7	0	2

Compteurs

	B.	A.	Points
Gérard Parenteau, Lemoine Auto	11	22	33
Gaëtan Daigle, Lemoine Auto	14	15	29
Maurice Lagueux, Lemoine Auto	13	16	29
Robert Lavoie, Scheffer Bros	11	8	19
Jean-Paul Asselin, Scheffer Bros	6	13	19

L'équipe des Loisirs St-Pierre demeure invaincue après 8 joutes

DRUMMONDVILLE (AR) — Même si deux équipes ont réussi à faire match nul avec celle des Loisirs St-Pierre, aucune n'a encore réussi à la vaincre, de sorte que ce club occupe toujours la première position de la Ligue de la Cité Dow, avec une fiche de six victoires, aucune défaite et deux joutes nulles pour un total de 14 points, soit trois de plus que son plus proche rival, le Firestone, qui en a 11.

Lors du dernier programme de cette ligue, le Loisir St-Pierre a fait match nul avec le Motel 400, chaque équipe réussissant 4 buts.

Les filets du Loisir St-Pierre ont été réussis par Gaëtan Daigle (deux buts) et André Gravel ainsi que Claude Poliquin, un but chacun. Pour le Motel 400, Yves Perreau y est allé de 2 buts tandis que Germain Fréchette et Jean-Paul Asselin réussissaient les autres filets.

Dans une seconde joute, le Firestone a eu raison de l'infortuné club de l'Unité des policiers, par le compte de 6 à 3, faisant subir à cette équipe sa huitième défaite en autant de joutes.

Pour le Firestone, Gaëtan Dumais et Georges Bessette ont réussi chacun deux buts, tandis que Jules Bélard et Jean Lavigne réussissaient chacun un but et une assistance.

Pour l'Unité des policiers, Roger Blais et Gilles Raymond ont compté chacun un but et se sont mérité chacun une assistance tandis que le troisième but était réussi par le chef Aimé Bélar, de Drummondville-Sud.

Classement	G	P	N	Pts
Loisirs St-Pierre	6	0	2	14
Firestone	5	2	1	11
Motel 400	3	4	1	7
Unité des policiers	0	8	0	0

Compteurs

	B.	A.	Pts
Claude Poliquin, Loisirs St-Pierre	13	17	30
Gaëtan Daigle, Loisirs St-Pierre	18	10	28
Jean-Luc Bessette, Firestone	9	16	25
Maurice Lagueux, Loisirs St-Pierre	4	14	18
Germain Fréchette, Motel 400	9	7	16
Jacques Lavigne, Firestone	4	12	16

Chez les gardiens de buts, André Beaudoin, le cerbère des Loisirs St-Pierre détient présentement la meilleure moyenne, soit 2.62 après 8 joutes.



LA CAMIONNETTE — La photo nous fait voir la fameuse camionnette qui a subi, pour la deuxième fois en moins de deux mois, les assauts de bandits armés et masqués. Heureusement, le conducteur a eu la présence d'esprit de verrouiller ses portes à la suite de son expérience du mois d'octobre dernier. (Photo La Tribune, Drummondville)



LA CHRYSLER 68 — On aperçoit ici le sergent-détective St-Cyr, de la Sûreté municipale de Drummondville, effectuant un relevé des empreintes digitales sur la voiture qui a été retrouvée dans le stationnement de Vaillancourt et Fils, de Drummondville. (Photo La Tribune, Drummondville)

Camion postal attaqué par des bandits armés à Drummondville pour la deuxième fois en 2 mois

Devant la manœuvre surprise du conducteur, les bandits lâchèrent prise et sautèrent dans une puissante Chrysler '68 ou '69 qui les attendait à quelques pas.

M. Dionne se rendit immédiatement au poste de police de Drummondville et raconta son histoire. Des recherches furent immédiatement entreprises par les détectives et les constables de la Sûreté municipale de Drummondville pour retrouver la voiture des bandits.

Il a fallu attendre hier matin, vers 10 heures 30, pour retrouver une Chrysler 1968 encore en marche dans le terrain de stationnement de Vaillancourt et Fils Ltée, 916 rue St-Pierre, à Drummondville.

En entrant à l'ouvrage, les employés de Vaillancourt et

retrouvèrent l'automobile. Croyant qu'elle appartenait à un particulier du voisinage, ils attendirent à 10 heures 30 pour rapporter la présence de la voiture à la Sûreté municipale.

Il s'agit de la voiture de M. Roland Hébert, de Cité Jacques Cartier, qui a été volée à St-Léonard, en banlieue de Montréal, mercredi. Les détectives de la Sûreté

municipale de Drummondville croient qu'une deuxième voiture les attendait sur le stationnement de Vaillancourt et Fils.

La Chrysler de récent modèle portait des plaques d'immatriculation volées. Les détectives ont fait un rapprochement entre le véhicule des bandits et celui qui a été retrouvé chez Vaillancourt et Fils.

La puissante voiture a été conduite au poste de police de Drummondville où un relevé des empreintes digitales a été effectué. Les détectives croient qu'il s'agit des mêmes voleurs qui se sont attaqués au même camion postal du mois d'octobre 1968.

On ignore encore si la camionnette contenait d'importants montants d'argent. Les détectives ont confié qu'ils détenaient une bonne piste pour retrouver les bandits.

Ecart de \$540,300 entre les prévisions budgétaires et les états financiers à la commission scolaire

DRUMMONDVILLE (DGP) — La Commission scolaire de Drummondville a enregistré un écart de \$540,300.81 entre les prévisions budgétaires et ses états financiers pour l'année scolaire 67-68. Dans ses prévisions budgétaires, la Commission scolaire prévoyait des dépenses et des revenus de l'ordre de \$5,474,074.00, alors que les états financiers ont démontré que les dépenses et les revenus ont été de \$6,014,374.81. Les états financiers surpassent donc de \$540,300 les prévisions budgétaires pour l'année 67-68.

Les principales distinctions entre les prévisions budgétaires et les états financiers se sont manifestées au niveau de la taxe foncière et des dépenses de transfert.

Au chapitre de la taxe foncière, la commission scolaire prévoyait recueillir une somme de \$1,247,668.09. Etant donné que le taux de la taxation a été augmenté, ces revenus, ont été portés dans l'état financier, à \$1,818,905.20.

Un écart considérable au

chapitre des dépenses s'est également manifesté à l'item "dépenses de transfert". La commission scolaire prévoyait verser à la Régionale une somme de \$2,100,000, alors qu'elle paye, selon les états financiers, une somme de \$2,631,507.93.

Les états financiers, au 30 juin 1968, de la commission scolaire de Drummondville, ont été préparés par la firme Hebert, Verrier et Cie, de Drummondville.

La Régionale versa également à la commission scolaire locale \$55,355.00 pour l'administration pédagogique, \$15,382 pour le transport et \$390,048 en loyers et équipement scolaire.

Dans les revenus divers, la commission scolaire a perçu \$1,544.45 pour la location de salles, \$42,330 pour les loyers des religieuses, \$10,950.08 en intérêts sur arrérages de taxes, \$2,927.61 à "autres" et \$667-

remunération du personnel enseignant, \$14,355, pour les classes maternelles, \$27,800 pour les livres de classes, \$174,125 en frais d'administration et d'entretien, \$5,239 pour les livres de bibliothèque, \$24,576 pour le transport des élèves, \$268,762.50 pour les remboursements d'emprunts à long terme, \$56,361.88 à cause du bill 46 et \$2,765,819.63 en subventions d'équilibre budgétaires.

La commission scolaire de Drummondville a également reçu du gouvernement fédéral une somme de \$28,141, ce montant tenant lieu de taxes.

La Régionale versa également à la commission scolaire locale \$55,355.00 pour l'administration pédagogique, \$15,382 pour le transport et \$390,048 en loyers et équipement scolaire.

Dans les revenus divers, la commission scolaire a perçu \$1,544.45 pour la location de salles, \$42,330 pour les loyers des religieuses, \$10,950.08 en intérêts sur arrérages de taxes, \$2,927.61 à "autres" et \$667-

46 en taxe de vente provinciale.

Le total de ces revenus représente une somme de \$6,014,374.81, alors que les prévisions budgétaires donnaient des revenus de l'ordre de \$5,474,074.00.

Après avoir pris connaissance des états financiers au 30 juin 1968, les commissaires ont accepté le bilan préparé par la firme Hebert, Verrier et Cie.

Une copie des états financiers de la commission scolaire de Drummondville sera envoyée à Québec pour l'analyse des dépenses et des revenus. C'est à la suite de cette analyse que le ministère de l'Éducation fera savoir à la locale si elle a contracté des dépenses inadmissibles ou non subventionnables pour l'exercice financier 67-68.

Après avoir pris connaissance des états financiers au 30 juin 1968, les commissaires ont accepté le bilan préparé par la firme Hebert, Verrier et Cie.

Une copie des états financiers de la commission scolaire de Drummondville sera envoyée à Québec pour l'analyse des dépenses et des revenus. C'est à la suite de cette analyse que le ministère de l'Éducation fera savoir à la locale si elle a contracté des dépenses inadmissibles ou non subventionnables pour l'exercice financier 67-68.

Les résultats de l'analyse des états financiers de la commission scolaire locale ne seront pas connus d'ici au moins un an.



VOYAGE A HAWAII — La campagne de souscription entreprise par le club des Francs de Drummondville au profit des aveugles s'est soldée par l'attribution d'un voyage à Hawaï pour deux personnes. De gauche à droite, M. Raymond Melançon, président des Francs, Mme Albert Raymond, M. Albert Raymond, gagnant du voyage à Hawaï, et M. Claude Martin, de l'agence de voyage Drummond. Le billet chanceux fut tiré par M. Claude Martin. (Photo La Tribune, Drummondville)



HEUREUX GAGNANT — Le club Optimistes clôture sa dernière campagne de souscription en faveur de l'oeuvre de P'tit Gars, en attribuant l'auto-neige qui était l'objet du tirage. Sur cette photo, de gauche à droite, M. André Lamy, du comité de la souscription remet les clés au gagnant, M. Gérard Richard, en compagnie du vice-président Robert Cournoyer. (Photo La Tribune, Drummondville)

138 accidents et 35 plaintes de vols en novembre à Drummondville

DRUMMONDVILLE (AP) — Le service de la circulation de la Sûreté municipale de Drummondville rapporte un total de 138 accidents de la circulation au cours du mois de novembre.

Les dommages matériels dus à ces accidents se chiffrent à \$36,345.

On dénombre, dans ces accidents, un mort, cinq piétons blessés et 14 personnes blessées, alors qu'elles prenaient place dans les véhicules impliqués dans les accidents.

On rapporte, par contre, 35 plaintes pour vols divers. Ces plaintes se divisent comme suit: trois vols de véhicules moteurs cinq vols avec effraction, 21 vols de bicyclettes, deux tentatives de vols et sept plaintes pour faux chèques, faux semblants et faux billets. Les 35 plaintes de vols ont

rapporté à leurs auteurs la somme globale de \$9,226. Les enquêtes effectuées par les détectives de la Sûreté municipale ont permis de retrouver \$6,491.

Les statistiques démontrent que le service des incendies de Drummondville a effectué 20 sorties au cours du mois de novembre, pour se rendre sur les lieux d'incendies. Les dommages matériels se chiffrent à \$2,000 environ.

On dénombre sept feux dans des automobiles et six feux dans des maisons privées. Quatre fausses alarmes ont été enregistrées.

Fête des enfants au club d'administration Celanese

DRUMMONDVILLE (AP) — La fête annuelle des enfants du Club d'administration Celanese aura lieu dimanche, le 22 décembre, à 3 heures 30.

Les parents membres du club d'administration Celanese réuniront leurs enfants à l'hôtel-motel Le Dauphin, à Drummondville, en vue de fêter la fin de 1968.

On attend, à cette occasion, plus de 175 enfants. Ces derniers seront ravis de se faire donner des cadeaux par deux vedettes pour enfants, bien connues dans la région. Le Père Noël sera également sur place.

M. Nelson Potter et son équipe sont responsables de cette initiative.

Arrérages de taxes : \$628,703

DRUMMONDVILLE (DGP) — Les états financiers de la commission scolaire de Drummondville démontrent que le solde des arrérages pour le paiement des taxes était de \$628,703.85 au 30 juin 1968.

Au cours du dernier exercice financier, la commission scolaire est parvenue à ramener à \$1,397,658.01 sur une possibilité de \$2,025,741.86. Selon les états financiers préparés par la firme Hebert, Verrier et Cie, de Drummondville, le solde des arrérages au 30 juin 1968 est de \$628,723.85.

La taxe d'eau dans les écoles serait majorée de 400 pour cent

DRUMMONDVILLE (DGP) — La municipalité de Drummondville a avisé la Commission scolaire locale qu'elle songe à augmenter de 400 pour cent le taux de la taxe d'eau.

La Commission scolaire de Drummondville a versé jusqu'à présent \$3,000 pour la taxe d'eau. L'augmentation projetée par la municipalité porterait la taxe d'eau à \$12,000.

Mme Gisèle B. Chagnon du bureau du greffier à Drummondville, a précisé, au cours d'une conversation téléphonique, que ce n'était pas un ultimatum que la municipalité avait fait parvenir à la commission scolaire de Drummondville.

Le taux de la taxe d'eau n'a subi aucune modification à Drummondville depuis une quinzaine d'années. C'est pourquoi l'augmentation peut paraître exorbitante.

"Depuis 15 ans, la majorité des contribuables vont admettre que le coût des services a quadruplé. C'est pourquoi nous avons avisé la commission scolaire que la municipalité songe à percevoir un dollar par tête pour le paiement de la taxe d'eau dans les écoles".

Toutefois, la municipalité de Drummondville n'a pas l'intention d'imposer cette augmentation sans dialogue avec les autorités scolaires. Si le ministère de l'Éducation avise les commissaires que l'augmentation du taux de la taxe d'eau ne peut être subventionnée, la municipalité est prête à procéder par entente.

Avant de refuser ou d'admettre le nouveau taux de la taxe d'eau dans les écoles, les commissaires ont résolu de s'informer auprès du ministère de l'Éducation. Si cette dépense est admissible, la commission scolaire versera un dollar par tête pour ses 12,000 élèves; sinon elle s'objectera à cette augmentation.

DRUMMONDVILLE
B.B.Q. — Mets chinois au complet
Pizza — Spaghetti — Club Sandwiches
Hot Chicken — Patates frites
Soupes au poulet ou riz et nouilles
Livraison gratuite (montant de 1.25 et plus)

Le Poulet Doré
140 St-Damase Tél.: 478-4995

SPECIAL 99¢
Le BBQ repas complet
choix du chef
ou macaroni
au bouef chinois

BOUQUETS À DOMICILE
15 miles à la route de Drummondville
LIVRAISON GRATUITE

PUBLICITE ET PROSPERITE VONT DE PAIR!
En utilisant la première vous engendrez l'autre
ANNONCEZ DANS LA TRIBUNE

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

GailuRon
LE BON PAIN DE CHEZ NOUS
C'est bon! C'est de la boulangerie
GUERIN & FRERE LEE
665, bou. Mercure
Drummondville

SHERBROOKE, VENDREDI, 20 DECEMBRE 1968

5

Granby et région

Retour au calme à la Montrose Worsted

GRANBY (GT) — Les employés de la Montrose Worsted Mills sont de retour au travail à la suite d'une entente survenue entre les employeurs et les employés syndiqués, relative au comportement d'un contremaître de l'usine. Au début de la semaine, les employés avaient refusé de se présenter au travail devant l'absence de règlement de ce grief. Les travailleuses d'un département avaient d'abord débrayé pour être suivies par tout le personnel de ce département, en signe de solidarité. On reprochait au contremaître en question ses méthodes de commandement, et les ex-céces hors de l'ordinaire qu'il avait envers les employés.

Au dire de certains employés, il les bousculait, et on a demandé son renvoi pur et simple. C'est pour appuyer cette demande que l'arrêt de travail a eu lieu.

Le président du syndicat convoqua une réunion d'urgence afin de clarifier la situation. Des rencontres avec les représentants de la compagnie furent organisées. Après plusieurs rencontres, tout est rentré dans l'ordre, après que les patrons eurent accepté de prévenir leur contremaître de changer ses manières avec le personnel.

Selon l'entente acceptée par les travailleurs, aucune représaille ne sera entreprise contre les participants à cette grève spontanée. Le calme règne de nouveau, bien que chacun soit sur ses gardes en cas d'un «retour au naturel», toujours possible, de la part de celui qui dirige ce département.

Congrès des fabricants de lait en poudre à Granby

GRANBY (GT) — L'Association des fabricants de lait en poudre du Canada tiendra son prochain congrès à Granby les 15 et 16 janvier prochain. Un comité de trois membres a été formé afin de préparer la tenue de ces assises dans notre ville. M. Raymond Giroux, président de l'association, dirigera ce comité, et il sera assisté de MM. Benoît Boulanger, de Sutton et Craig Muir, de Stanbridge East.

Le programme de ces deux jours permettra aux participants de se renseigner sur plusieurs sujets. La nouvelle législation fédérale sur la transformation et la classification du lait en poudre feront l'objet d'une étude approfondie. Un exposé sera présenté sur le sujet par M. Savage, chef de la division à Ottawa. Le Dr Edmond Brochu, de l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe, envisagera cette loi sous son aspect provincial. L'addition de vitamine D dans le lait en poudre sera présentée par le Dr Roger Giroux, pendant que M. Philippe Pariseau, gérant de la Coopérative agricole de Granby, entretiendra son auditoire sur l'évolution des usines laitières au Québec. Le président de la Régie provinciale des marchés agricoles, M. Maurice Hallé, parlera, pour sa part, des politiques futures concernant le lait de transformation.

Programme chargé

Le programme de ces deux jours permettra aux participants de se renseigner sur plusieurs sujets. La nouvelle législation fédérale sur la transformation et la classification du lait en poudre feront l'objet d'une étude approfondie. Un exposé sera présenté sur le sujet par M. Savage, chef de la division à Ottawa. Le Dr Edmond Brochu, de l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe, envisagera cette loi sous son aspect provincial. L'addition de vitamine D dans le lait en poudre sera présentée par le Dr Roger Giroux, pendant que M. Philippe Pariseau, gérant de la Coopérative agricole de Granby, entretiendra son auditoire sur l'évolution des usines laitières au Québec. Le président de la Régie provinciale des marchés agricoles, M. Maurice Hallé, parlera, pour sa part, des politiques futures concernant le lait de transformation.

Le Centre de la main-d'oeuvre se fera connaître en janvier

GRANBY (GT) — Le Centre de la main-d'oeuvre, anciennement connu sous le nom de Service national de placement, lancera une campagne de publicité à compter de janvier prochain, afin de mieux faire connaître au public les services qu'il est en droit d'en attendre. Depuis la séparation du Centre de la main-d'oeuvre et du service d'assurance chômage, des transformations ont eu lieu, et selon M. Gilles Duchesne, gérant du bureau local, la population n'est pas suffisamment renseignée sur ce service du gouvernement fédéral, qui dépend maintenant du ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Notre champs d'action, déclare M. Duchesne, s'étend bien plus loin que le simple placement. En fait, il touche toutes les sphères de l'activité, et le placement n'en est qu'un aspect. La mobilité de la main-d'oeuvre, la formation professionnelle, le recyclage, l'aide aux immigrants et leur intégration au marché du travail sont d'autres domaines dont se préoccupe le Centre de la Main-d'oeuvre.

Recrutement national

M. Duchesne est aussi heureux de souligner que le recrutement des travailleurs peut maintenant se faire sur une base vraiment nationale. À ce sujet, un système de Telex permet de rejoindre rapidement le personnel qualifié dont on peut avoir besoin dans toutes les régions du pays.

Le ministère concerné doit dévoiler, le 15 janvier prochain, les différents programmes offerts aux travailleurs. On espère ainsi faciliter la tâche au public dans la recherche d'un travail «adapté» à ses capacités et à ses aptitudes.

La fonction publique

Dans le domaine de la fonction publique, un concours ouvert il y a quelque temps pour le choix d'un commis des postes a permis à 49 personnes de s'y présenter. Devant le nombre de concurrents, il a fallu réserver la salle de la polyvalente Sacré-Coeur afin de faire passer le concours à tous les intéressés. M. Duchesne, qui affirme qu'un si grand nombre de candidats était un fait rare, dévoile qu'un autre concours semblable serait ouvert en janvier prochain, cette fois pour un poste de facteur. Ceci sans compter les nombreuses offres qui sont continuellement faites au public dans tous les domaines de l'activité.

Granby et environs

GRANBY (GT) — Une fillette de 5 ans a subi des blessures légères lorsque l'auto dans laquelle elle voyageait est entrée en collision avec un autre véhicule. La jeune Line Potvin, du 59, rue Vitte, voyageait en compagnie de M. Gérard McDuff, 18 ans, du 306, rue Decolles, lorsque sa voiture a frappé celle conduite par M. Lionel Dion, 33 ans, de la rue Roy. Les dommages à la première voiture sont de \$50 pendant que la Ford 1967 de M. Dion a été endommagée pour \$500 environ.

Les membres du club Kiwanis de Granby sont déjà dans l'atmosphère des fêtes. Cette semaine, ils ont participé, avec leurs épouses et leurs enfants, à un défilé d'arbre de Noël, au Club Social, rue Elgin. Dimanche prochain, une réception sociale aura lieu au même endroit, de 6h.30 à 6h. p.m. Le lendemain, soit lundi, le 23, ils sont convoqués au souper hebdomadaire qui aura lieu à compter de 6h.30. Ce sera l'avant-dernière rencontre de l'année.

Les Chœurs mixtes de Granby, groupant une trentaine de membres, participeront à la messe de minuit à la paroisse Ste-Trinité, de Montplaisant. Sous la direction de M. Ross Ménard, le groupe exécutera plusieurs chants en latin. Faisant revivre une époque encore proche.

Mme Jean-Jacques Bertrand président, hier soir, le vernissage d'une exposition de peinture au Centre culturel de Cowansville. Trois peintres de la région, Virginia Roach Munter, Monique Trepanier-Belanger et Simon Cantin y exposent leurs œuvres jusqu'au 7 janvier prochain, et le public est cordialement invité.

Depuis mardi, une vingtaine de pompiers volontaires de Bromont suivent des cours de perfectionnement donnés par le commissariat des incendies de la province de Québec. Ces cours, qui portaient surtout sur les nouvelles manières de combattre les incendies et sur les techniques de sauvetage, se sont terminés hier soir, par des exercices à l'extérieur.

L'explosion survenue le 29 novembre dernier à l'usine Villas Industries, de Cowansville, et qui avait coûté la vie à M. Leon Seney, 60 ans, de Donham, aurait été causée par une accumulation de poussière de vernis. C'est ce qui ressort de l'enquête menée dans cette affaire par le département des incendies de la municipalité. Par contre, la date de l'enquête du coroner relativement à la mort de cet employé n'a pas encore été déterminée.

Le Bureau du Crédit agricole de Waterloo, situé dans l'édifice municipal de l'endroit, serait appelé à subir une hausse de loyer. Le coût annuel de ce local est présentement de \$80, mais le secrétaire-trésorier a été autorisé par le Conseil à demander \$1,200 pour le renouvellement du bail avec le ministère des Travaux publics.

Un CER dans la région de Granby en février 69?

GRANBY (GT) — Un Conseil Economique Régional (CER) serait fondé dans la sous-région économique de Granby, probablement au mois de février prochain. C'est la décision qui a été prise lors d'une réunion préliminaire à laquelle participaient plusieurs organismes, à caractère régional, de Granby. Des représentants de l'UCC, de l'Union régionale des Caisses populaires, du Conseil central de la Jeune chambre régionale, de la Chambre de commerce régionale, de la Coopérative agricole de Granby et de la Société St-Jean-Baptiste de notre ville s'étaient réunis afin de former un comité provisoire. Une autre rencontre est prévue au mois de janvier, afin de préciser les modalités de fondation du CER.

Le comité provisoire

Entre temps, le comité devra préparer la réunion de fondation. La réunion de janvier aura pour but d'approuver les recommandations de

les régions les moins favorisées de la province, pour s'entendre ensuite dans d'autres secteurs. D'ici quelques mois, on espère que tous les coins de la province seront dotés d'un CER.

Sous-région de Granby

Les CER sont établis sur les bases des sous-régions économiques, telles que déterminées par le ministère de l'Industrie et du Commerce. La sous-région de Granby, division de la région métropolitaine, comprend les comtés de Shefford, Brome, Missisquoi et une partie du comté de Rouville. Cette division en zones économiques date de 1966. La province est divisée en 10 grandes régions et en 25 sous-régions, ces dernières étant groupées autour de 25 villes jouant le rôle de croissance. C'est la situation de Granby, dans la sous-région dont nous faisons partie.

provincial, agira comme organisme d'information et agent de consultation auprès des autorités provinciales. Les politiques socio-économiques seront élaborées d'après les consultations auprès du CER. C'est également afin de servir comme organe représentatif d'une région donnée que le CER groupera des représentants de tous les mouvements sociaux et économiques, tant privés que publics, ayant une influence au niveau de la région: les municipalités, les commissions scolaires, les banques, les coopératives, les syndicats seront appelés à y envoyer des représentants, en plus des corps intermédiaires.

Pour tout renseignement concernant le Comité économique régional en voie de formation dans notre secteur, on peut communiquer avec M. Peter White, au 57 rue Dufferin.

Plusieurs CER existent déjà à travers la province. Les premiers ont vu le jour dans

la région de Granby, division de la région métropolitaine, comprend les comtés de Shefford, Brome, Missisquoi et une partie du comté de Rouville. Cette division en zones économiques date de 1966. La province est divisée en 10 grandes régions et en 25 sous-régions, ces dernières étant groupées autour de 25 villes jouant le rôle de croissance. C'est la situation de Granby, dans la sous-région dont nous faisons partie.

Rôle du CER

Le Comité économique régional, dont la formation est souhaitée par le gouvernement

Mort d'une congestion du poumon par absorption d'un excès d'alcool

GRANBY (GT) — L'enquête du coroner qui a suivi la mort de Ronald Amireault, 21 ans, du 190 boulevard Montcalm à Granby, a démontré que ce dernier était mort d'une congestion aiguë du poumon, consécutive à l'absorption rapide d'une grande quantité de boisson forte. Sa logeuse ne serait pour rien dans la mort du jeune homme, survenue le 9 décembre dernier.

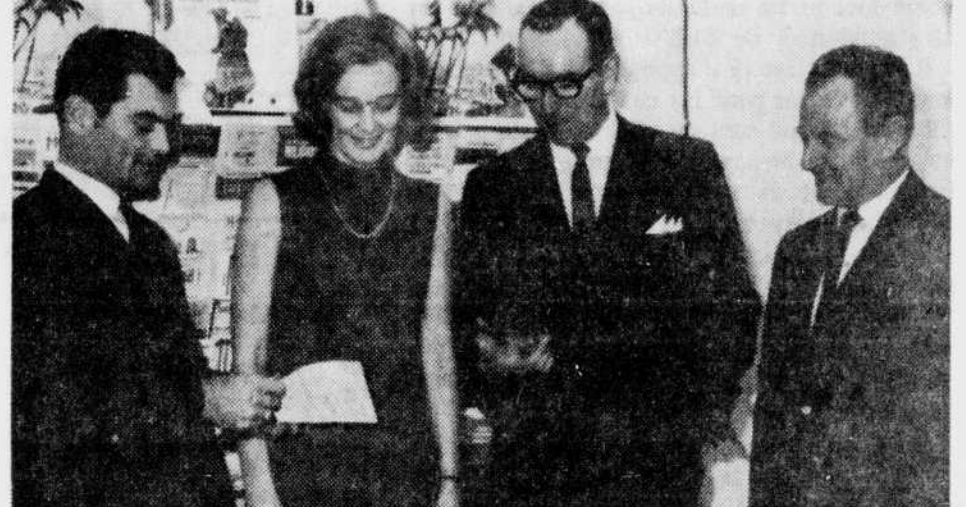
Appelée à témoigner, Mme Hélène Charbonneau, chez qui demeurait la victime, a déclaré que, dans l'émerveillement du moment, elle ne se souvenait pas si elle avait frappé Amireault avec la bouteille qu'il désirait ou si elle l'a cassée sur son lit. Les examens du médecin-légitime, le docteur J.-Paul Valcourt, de l'Institut de médecine légale de la province de Québec, ont cependant permis de clarifier la situation. Selon son rapport, le jeune Amireault n'avait reçu aucun coup sur le crâne. Aucune blessure ou fracture ne pouvait laisser supposer qu'il aurait succombé à des coups recus. Bien plus, il serait mort d'un gonflement du poumon causé uniquement par l'absorption de boisson. Le spécialiste ajoute que le fait que la victime n'était pas habituée à prendre de la boisson forte lui a été fatal, compte tenu des quelque 30 onces qu'il a absorbé en peu de temps, soit moins d'une heure.

Jamais vu ivre

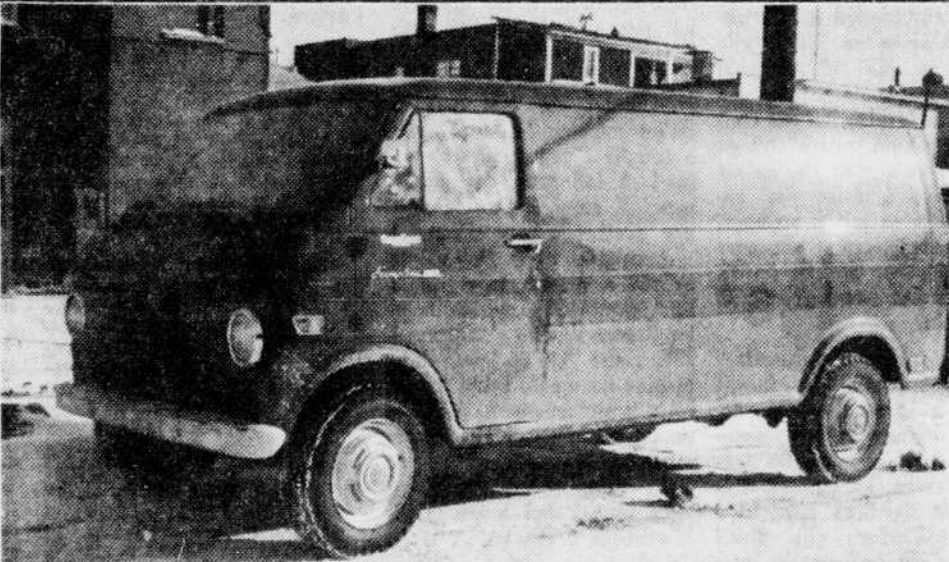
Selon les témoins, Amireault n'avait jamais été vu ivre. De plus, il n'aurait jamais pris de boisson forte auparavant. M. Ludovic Lampron, qui pensionnait également au même endroit, a précisé que son compagnon n'avait jamais pris plus d'une petite bouteille de bière. Dans de telles circonstances, sa rage de barre ce matin-là demeure inexplicable. Chose certaine, les 30 onces qu'il a ingurgitées si rapidement lui ont coûté la vie.



CERTIFICAT DE MERITE — Deux membres de la Légion Canadienne, Branche 77, de Waterloo, étaient récemment honorés de façon particulière, alors qu'ils se voyaient décernés des certificats de mérite pour leurs nombreux services bénévoles à la Branche 77. La présentation était faite par le président sortant de charge, M. Cleve Pugh, lors de l'assemblée générale pour l'élection des officiers. Sur la photo, dans l'ordre habituel: Bernard Rainville, Cleve Pugh et Ralph Copping. (Photo Studio Marcel Côté)



VOYAGE A HAWAII — La campagne de souscription entreprise par le club des Francs de Drummondville au profit des aveugles s'est soldée par l'attribution d'un voyage à Hawaï pour deux personnes. De gauche à droite, M. Raymond Melançon, président des Francs, Mme Albert Raymond, Me Albert Raymond, gagnant du voyage à Hawaï, et M. Claude Martin, de l'agence de voyage Drummond. Le billet chanceux fut tiré par M. Claude Martin. (Photo La Tribune, Drummondville)



LA CAMIONNETTE — La photo nous fait voir la fameuse camionnette qui a subi, pour la deuxième fois en moins de deux mois, les assauts de bandits armés et masqués. Heureusement, le conducteur a eu la présence d'esprit de verrouiller ses portes à la suite de son expérience du mois d'octobre dernier. (Photo La Tribune, Drummondville)



LA CHRYSLER 68 — On aperçoit ici le sergent-détective St-Cyr, de la Sûreté municipale de Drummondville, effectuant un relevé des empreintes digitales sur la voiture qui a été retrouvée dans le stationnement de Vaillancourt et Fils, de Drummondville. (Photo La Tribune, Drummondville)

Camion postal attaqué par des bandits armés à Drummondville pour la deuxième fois en 2 mois

DRUMMONDVILLE (AP) — Deux bandits armés de révolvers et masqués ont tenté de voler un camion postal, en arrière du bureau de poste de Drummondville, tard mercredi soir. Ayant déjà eu l'expérience d'une autre attaque de camion postal, survenue à la fin d'octobre '68, le conducteur de la camionnette, M. Jacques Dionne, avait pris soin de verrouiller ses portes, et les voleurs en ont été quittes pour prendre au plus vite la fuite dans une puissante Chrysler '68 ou '69.

En demarrant à vive allure pour échapper aux deux individus armés, le conducteur de la camionnette s'est immédiatement rapporté au poste de police de Drummondville. La tentative de vol a eu lieu sur la rue des Ecoles, entre les rues St-Jean et St-Edouard.

Comme d'habitude, M. Jacques Dionne, de Drummondville, s'est rendu à l'arrivée du train de marchandises, mercredi soir, pour prendre livraison des sacs de courrier.

M. Dionne est revenu porter les sacs de courrier au bureau de poste.

Devant la manoeuvre surprise du conducteur, les bandits lâchèrent prise et sautèrent dans une puissante Chrysler '68 ou '69 qui les attendait à quelques pas.

M. Dionne se rendit immédiatement au poste de police de Drummondville et raconta son histoire. Des recherches furent immédiatement entreprises par les détectives et les constables de la Sûreté municipale de Drummondville pour retrouver la voiture des bandits.

Decouverte

Il a fallu attendre hier matin, vers 10 heures 30, pour retrouver une Chrysler 1968 encore en marche dans le terrain de stationnement de Vaillancourt et Fils Ltée, 916 rue St-Pierre, à Drummondville.

En entrant à l'ouvrage, les employés de Vaillancourt et

Fils remarquèrent l'automobile.

Croyant qu'elle appartenait à un particulier du voisinage, ils attendirent à 10 heures 30 pour rapporter la présence de la voiture à la Sûreté municipale de Drummondville. Il s'agit de la voiture de M. Roland Hébert, de Cité Jacques Cartier, qui a été volée à St-Léonard, en banlieue de Montréal, mercredi. Les détectives de la Sûreté municipale de Drummondville croient qu'une deuxième voiture les attendaient sur le stationnement de Vaillancourt et Fils.

La Chrysler de récent modèle portait des plaques d'immatriculation volées. Les détectives ont fait un rapprochement entre le véhicule des bandits et celui qui a été retrouvé chez Vaillancourt et Fils.

La puissante voiture a été conduite au poste de police de Drummondville où un relevé des empreintes digitales a été effectué. Les détectives croient qu'il s'agit des mêmes voleurs qui se sont attaqués au même camion postal au mois d'octobre 1968.

On ignore encore si la camionnette contenait d'importants montants d'argent. Les détectives ont confié qu'ils détiennent une bonne piste pour retrouver les bandits.

Ecart de \$540,300 entre les prévisions budgétaires et les états financiers à la commission scolaire

DRUMMONDVILLE (DGP) — La Commission scolaire de Drummondville a enregistré un écart de \$540,300.81 entre les prévisions budgétaires et ses états financiers pour l'année scolaire 67-68. Dans ses prévisions budgétaires, la Commission scolaire prévoyait des dépenses et des revenus de l'ordre de \$5,474,074.00, alors que les états financiers ont démontré que les dépenses et les revenus ont été de \$6,014,374.81. Les états financiers surpassent donc de \$540,300.81 les prévisions budgétaires pour l'année 67-68.

Les principales distinctions entre les prévisions budgétaires et les états financiers se sont manifestées au niveau de la taxe foncière et des dépenses de transfert.

Un chapitre de la taxe foncière, la commission scolaire prévoyait recueillir une somme de \$1,247,668.00. Etant donné que le taux de la taxation a été augmenté, ces revenus ont été portés dans l'état financier, à \$1,818,905.20.

Un écart considérable au

chapitre des dépenses s'est également manifesté à l'item "dépenses de transfert". La commission scolaire prévoyait verser à la Régionale une somme de \$2,100,000, alors qu'elle payait, selon les états financiers, une somme de \$2,631,507.93.

Les états financiers, au 30 juin 1968, de la commission scolaire de Drummondville, ont été préparés par la firme Hébert, Verrier et Cie, de Drummondville.

Revenus

Selon les états financiers rédigés pour l'année scolaire 67-68, le total des revenus de la Commission scolaire de Drummondville se chiffraient à \$6,014,374.81.

L'imposition de la taxe foncière a permis à la commission scolaire de percevoir une somme de \$1,818,905.20 en 67-68.

De plus, la commission scolaire a obtenu des subventions du gouvernement provincial. Les subventions accordées sont les suivantes: \$341,285 pour la

remunération du personnel enseignant, \$14,335, pour les classes maternelles, \$27,860 pour les livres de classes, \$174,125 en frais d'administration et d'entretien, \$3,239 pour les livres de bibliothèque, \$24,376 pour le transport des élèves, \$268,762.50 pour les remboursements d'emprunts à long terme, \$56,301.88 à cause du bill 46 et \$2,765,819.63 en subventions d'équilibre budgétaires.

La commission scolaire de Drummondville a également reçu du gouvernement fédéral une somme de \$28,141, ce montant tenant lieu de taxes.

La Régionale verse également à la commission scolaire locale \$55,355.00 pour l'administration pédagogique, \$15,182, pour le transport et \$360,648 en loyers et équipement scolaire.

Dans les revenus divers, la commission scolaire a perçu \$1,544.45 pour la location de salles, \$42,330, pour les loyers des religieux, \$10,950.08 en intérêts sur arrérages de taxes, \$2,927.61 à "autres" et \$667,46 en taxe de vente provinciale.

Le total de ces revenus représente une somme de \$6,014,374.81 alors que les prévisions budgétaires donnaient des revenus de l'ordre de \$5,474,074.

Dépenses

Les états financiers au 30 juin 1968 démontrent également que les dépenses ont été de l'ordre de \$6,014,374.81, alors que l'on prévoyait des dépenses de \$5,474,074.00.

Les dépenses de la commission scolaire pour les principaux services sont les suivantes: \$87,417.77 pour l'administration générale, \$4,138.75 pour les statistiques du recensement, \$71,428.90 pour l'administration pédagogique, \$1,931,054.31 pour l'enseignement, \$2,750 pour le service social, \$18,750.26 pour le service des bibliothèques, \$11,554.32 pour le culte et pastoral, \$24,330.30 pour les loyers et les sports, \$213.00 pour la santé et les cliniques, \$3,233.38 pour les techniques audio-visuelles, \$9,360.02 pour la fanfare des jeu-

Alors qu'il reculait dans la cour arrière du bureau de postes, le conducteur de la camionnette vit apparaître deux individus masqués et armés, de chaque côté de son véhicule. Fort de sa première expérience, M. Dionne avait pris soin de verrouiller ses portes.

Les deux voleurs, révoquer au poing, venaient à peine de saisir les poignées de portes pour sommer le conducteur de s'immobiliser que M. Dionne embraya de l'avant et appuya sur l'accélérateur.

Un écart considérable au

revenu de la commission scolaire de Drummondville sera envoyée à Québec pour l'analyse des dépenses et des revenus. C'est à la suite de cette analyse que le ministre de l'Éducation fera savoir à la locale si elle a contracté des dépenses inadmissibles ou non subventionnables pour l'exercice financier 67-68.

Les résultats de l'analyse des états financiers de la commission scolaire locale ne seront pas connus d'ici au moins un an.

Après avoir pris connaissance des états financiers au 30 juin 1968, les commissaires ont accepté le bilan préparé par la firme Hébert, Verrier et Cie.

Une copie des états financiers de la commission scolaire de Drummondville sera envoyée à Québec pour l'analyse des dépenses et des revenus. C'est à la suite de cette analyse que le ministre de l'Éducation fera savoir à la locale si elle a contracté des dépenses inadmissibles ou non subventionnables pour l'exercice financier 67-68.

Les résultats de l'analyse des états financiers de la commission scolaire locale ne seront pas connus d'ici au moins un an.

Commissions scolaires de Thetford et de l'Amiante contre l'arbitrage

THETFORD MINES, (J.S.) — La Commission scolaire de Thetford Mines et la Commission scolaire régionale de l'Amiante ont adopté des résolutions marquant leur refus concernant l'arbitrage demandé par la CEQ.

Cette résolution a été prise à la suite d'une demande de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Résolution

Le texte de la résolution proposée par la grande centrale des commissions scolaires se lit comme suit: "1. Que la Commission scolaire refuse l'arbitrage demandé par la CEQ. 2. Qu'une copie de la présen-

te résolution soit adressée sans délai à l'Association des commissions scolaires et au député provincial. 3. Que, par la présente, la Commission scolaire ordonne à tous les principaux ou responsables d'écoles d'ouvrir un dossier pour chacun des professeurs relativement aux irrégularités dans leur travail de chaque jour".

Les commissaires des deux commissions scolaires ont rejeté l'item signifiant qu'une copie serait envoyée au député provincial. Pour ce faire, ils se sont basés sur le fait que de nos jours on veut dépolitiser l'éducation. Quant à l'item numéro 3 de la résolution il a été biffé par le conseil scolaire de

Thetford Mines, et maintenu par la régionale de l'Amiante. D'ailleurs les deux commissions scolaires se sont déjà assurés de la collaboration des principaux d'écoles.

Raisons

Les raisons d'une telle prise de position de la part des Commissions scolaires sont expliquées dans une lettre circulaire provenant de Me Jean Cournoyer. L'originale de cette lettre était adressée à M. Raymond Laliberté, président de la CEQ. Me Cournoyer souligne qu'ils sont dans l'impossibilité d'accepter l'arbitrage. La principale raison de cette attitude réside dans le fait que la nature de la plupart des pro-

blèmes en suspens impliquent que l'on se prononce soit sur des amendements aux lois existantes ou sur une affectation des ressources qui seront consacrées à l'éducation. "C'est à l'Assemblée législative que revient de modifier les lois et non à un conseil d'arbitrage, de même il appartient au pouvoir politique de décider du niveau des impôts et des allocations et priorités budgétaires car vous n'êtes pas sans savoir que l'acceptation de vos demandes aurait des conséquences phénoménales sur les finances publiques", a-t-il affirmé.

Selon Me Cournoyer, la partie patronale croit que le seul moyen normal de régler les problèmes est la discussion ordonnée, même si les mesures de pressions des enseignants et leur intention manifestée publiquement de les intensifier la rendent pénible et plus difficile. Il atteste qu'à cet effet, et sans qu'il nous soit nécessaire d'initier un arbré souhaitable de ces mesures de pressions, la partie patronale est prête à reprendre les discussions sous la présidence de l'honorable juge Bousquet.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (B.F.) — M. Roger Nolet, du 486 rue Létourneau, à Thetford Mines, a eu la surprise de sa vie mercredi dernier vers 5 heures, lorsqu'il constata que son auto était disparue du garage privé où il l'avait garée, la veille, à 11 heures. Il alerta aussitôt la sûreté locale, qui devait repérer le véhicule peu après dans les limites de la cité. La voiture avait été abandonnée dans la cour de la firme Gosselin et Fils.

Par ailleurs, la Sûreté provinciale du Québec, à la suite d'une information reçue, a repéré le véhicule de M. Herménégilde Sylvaïn, du 217 rue Smith, abandonné en bordure d'une artère de la municipalité de Lyster. Le véhicule avait été volé vers 7 h 45 mercredi matin, dans la cour de stationnement de la compagnie Sno Jet Inc.

La chanteuse de renom, Nana Mouskouri, donnera un récital à l'auditorium du Centre paroissial de Thetford Mines le 9 février prochain. Il s'agira de la répétition du spectacle qu'elle a déjà présenté à l'Olympia de Paris. L'artiste sera accompagnée de l'ensemble "Les Athéniens", composé de musiciens grecs. Les billets seront disponibles au Discophile.

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse St-Noël sont invités à prêter leur aide pour la quête de la guillemote, aux messes dominicales du 22 décembre. On les invite à communiquer avec M. Gaston Fortier, au téléphone 335-5066.

La cité de Thetford Mines a récemment acheté de la maison Leblond Automobiles Inc. un camion-secours comprenant tout l'équipement et les accessoires requis. La facture s'élevait à \$4749 plus la taxe provinciale.



EXPLOIT SECURITAIRE — Une magnifique plaque commémorative était récemment remise aux autorités policières de Black Lake, par l'Association canadienne des automobilistes, pour son record de six années de calendrier pendant lesquelles les piétons ont été exempts de tout accident mortel. Ce record a été tenu en respectant les normes exigées par le programme de protection du piéton de la CAA-AAA. La présentation officielle de la plaque au chef Ubaldo Guertin a été faite par le maire Emilian Maheux. Prise à cette occasion, la photo ci-haut nous montre, de gauche à droite, le chef Ubaldo Guertin, le maire Emilian Maheux, et l'agent Real Farrier, sous-chef de police et pompiers. Une autre plaque a été remise au service policier de cette ville par la Ligue de sécurité de la province pour souligner l'absence d'accident mortel de la circulation en '67, exploit également réussi pour la sixième année consécutive à Black Lake. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Fédération des clubs sociaux: projet en voie de réalisation

THETFORD MINES, (B.F.) — Un projet caressé depuis longue date, à Thetford Mines, est présentement en voie de réalisation. Il s'agit de la création d'une Fédération des clubs sociaux de la cité de l'Or blanc.

Quoi qu'en soit à l'état embryonnaire, le mouvement s'est déjà rallié l'appui des autorités rotariennes, kiwaniennes et du club Richelieu. Un Comité provisoire, composé de délégués de ces trois orga-

nismes, a été formé pour légiférer sur les règlements, statuts, et objectifs de la Fédération.

Le Comité s'est déjà réuni à quelques reprises, et la première déclaration de presse officielle de la Fédération est attendue pour la mi-janvier.

Buts

En constituant une telle Fédération, les membres des clubs Rotary, Kiwanis et Richelieu visent à assurer une meilleure

planification et répartition de leurs oeuvres humanitaires, et activités diverses.

Il arrive que ces trois clubs oeuvrent dans des voies similaires, s'assignent des objectifs identiques, ou encore décrètent des rencontres sociales ou autres manifestations aux mêmes dates. Il en découle parfois des ennuis fâcheux, lesquels pourront maintenant être facilement éliminés avec l'existence d'une Fédération.

Formation d'un comité pour appliquer le programme du congrès de la SSJB

THETFORD MINES, (J.S.) — Pour faire suite à son congrès du mois d'octobre dernier, la Société St-Jean-Baptiste de la région de l'Amiante a décidé de constituer un comité qui se chargera de mettre en application le programme qu'elle avait élaboré au cours de ces sessions d'octobre dernier.

Les dirigeants de l'organisme ont pris conscience qu'ils leur fallait des ressources humaines pour la mise en oeuvre de ce plan d'action. Cette prise de conscience s'est concrétisée alors qu'on a décidé de former des animateurs.

Animateurs

Dernièrement une session spéciale a été organisée à Lévis dans le but d'apprendre à une quinzaine de personnes

l'art de l'animation sociale. Ce groupe d'animation fera du travail dans les différents secteurs de la région au cours des 6 prochains mois. La cellule d'animation est formée d'individus de la région et les dépenses encourues ont été défrayées par la SSJB, le CER, et la CSN.

Animation

M. Léo Jacques signale que le travail de la cellule animatrice ne sera pas de vendre des idées à la population de la région, mais bien d'organiser des rencontres où les gens pourront s'exprimer librement et à l'aide des animateurs découvrir leurs problèmes et les éléments de solution qu'ils doivent leur apporter. "On donnera aux gens la possibilité de découvrir leurs pro-

blèmes, d'y apporter des solutions et de les régler", a-t-il déclaré.

Ce travail commencera vraisemblablement dans le milieu rural, non pas qu'il n'existe pas de problèmes dans les milieux urbains, mais il semble que la classe rurale connaît des problèmes qui sont urgents.

Collaboration

La société Saint-Jean-Baptiste de la région de Thetford collaborera de façon très étroite dans son travail d'animation avec le Conseil économique régional du Sud-Est du Québec et la Confédération des syndicats nationaux. Les trois organismes contribuent à ce travail de leurs ressources humaines et de leurs deniers.

Fradette domine chez les compleurs des Canadiens

THETFORD MINES, (A.G.) — Avec ses trois buts et ses deux assistances vendredi dernier à Drummondville, l'habile joueur de centre Jean Fradette a devancé Pierre Gagné au 1er rang des compleurs des Canadiens de Thetford Mines. Fradette a marqué 22 buts et a obtenu 24 assistances pour un total de 46 points, un de plus que Gagné. Ce dernier domine pour les assistances avec 32, tandis que Fradette est le meilleur pour les buts.

Les Canadiens ont marqué 109 buts en 24 parties depuis le début de la présente campagne et ils en ont alloué 97 aux clubs adversaires.

Dans leurs 12 joutes locales, les Canadiens ont attiré 18-689 spectateurs pour une faible moyenne de 1558.

COMPTES DES CANADIENS

Après la joute du 13 décembre

J.	Buts	Ass.	Total	Pts.
Jean Fradette	24	22	46	2 min.
Pierre Gagné	24	13	37	18 min.
Gilbert Smith	24	8	32	2 min.
Serge Lavallée	24	7	31	9 min.
Paulin Bordelieu	20	9	29	26 min.
Stuart Irving	24	7	31	49 min.
Andy Misseko	24	6	30	17 min.
Yvon Lavallée	21	4	25	0 min.
Bruno Landry	20	2	22	57 min.
Jacques Bédard	22	5	27	2 min.
Jean-Claude Landry	24	4	28	7 min.
Gerald Lecointe	24	1	25	58 min.
Gratien Guay	13	2	15	7 min.
Barry Korchmar	22	2	24	61 min.
Richard Huot	21	1	22	30 min.
Jacques Garneau	11	0	11	9 min.
André Bernard	15	0	15	74 min.
Jean-Denis Royal	5	0	5	41 min.
Michel Dumas	17	0	17	6 min.
Jacques Manarain	8	0	8	6 min.

Buts comptés: 109.
Buts contre: Dumas: 60 en 16-13 joutes. Moy: 3.67.
Buts contre: Monrain: 37 en 7-23 joutes. Moy: 4.83.
Total: 97 en 24 joutes. Moy: 4.04.
Assistances aux joutes locales: 18.689. Moy: 1558.

Le Kiwanis versera \$1,500 pour le transport des jeunes skieurs de Thetford

THETFORD MINES, (B.F.) — Le club Kiwanis de Thetford Mines qui a versé une somme de \$1,500 en 1967-68 pour transporter les jeunes skieurs au mont Adstock prévoit qu'il devra consacrer une somme tout aussi importante, durant la présente saison de ski.

Le samedi, de même que pendant les vacances des fêtes, au moins deux cents jeunes skieurs fréquentent assiduellement ce populaire centre de ski. A chaque fois, ils bénéficient gratuitement d'une heure de cours donnés par des moniteurs qualifiés, sous la direction du moniteur en chef, M. Jean-Pierre Emieux.

Chaque jeune n'a que 25c à déboursier pour son voyage aller-retour au mont Adstock, la balance étant défrayée par le club Kiwanis.

Visite du Lt-gouverneur

Le lieutenant-gouverneur de la division kiwanienne "Alouette", M. Victor Lord, de Trois-Rivières, sera de passage en la cité de l'Or blanc le 6 janvier prochain, pour présider la cérémonie d'installation des nouveaux officiers du club, pour l'année '69.

Il s'agit d'une rencontre mixte, à laquelle les compagnes des membres seront les bienvenues.

Cadets de l'air

Les membres des Cadets de l'air, mouvement parainférieur des kiwaniens, tiennent leurs séances hebdomadaires d'entraînement à tous les vendredis soirs à 7 heures, à l'École secondaire. Ce mouvement embrigadé actuellement quelque 75 jeunes, guidés par MM Germain Prince et Pierre Marquis.

Souper père et fils

Les kiwaniens se feront accompagner de leurs fils et filles à l'occasion du souper hebdomadaire de

Majorations de traitements de 30% demandées par les policiers

THETFORD MINES, (B.F.) — Dans son projet de renouvellement de convention collective, l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Thetford Mines demande des majorations générales de traitements de 30 pour cent pour les deux prochaines années, soit 15 pour cent au 1er janvier '69, et 15 pour cent au 1er janvier '70.

Le projet a été envoyé aux gouvernements municipaux la semaine dernière, et la première séance de négociations devrait être tenue incessamment.

L'Association, qui groupe un effectif de 26 membres, a retenu les services d'un conseiller technique de la CSN, M. Rémi Vachon, représentant syndical dans la région, pour la durée des négociations avec la partie patronale.

Le nouveau projet comporte des amendements majeurs tant au chapitre monétaire qu'aux clauses normatives.

Clauses monétaires

Les policiers-pompiers sollicitent une majoration de 35 cents aux taux déjà établis, lorsque appelés pour un incendie dont la durée des services n'excède pas 30 minutes.

A la clause des vacances annuelles, on demande deux semaines de congés payés après un an de service continu, trois semaines après 5 ans, et quatre semaines après 13 ans. En plus de ses payes de vacances, on veut que le policier-pompier perçoive, en surplus, un montant égal à 60 pour cent du salaire moyen mensuel payé au cours de l'année de calendrier, et que cette indemnité de congé soit

remise à l'employé avant son départ pour vacances.

De 11 qu'il était précédemment, on veut porter le nombre des jours chômés et payés à 14.

Traitement de maladie

Les membres de l'Association désirent porter le plafond de leur caisse de crédits-maladie à 180 jours, lesquels seraient cumulatifs à raison d'une journée et demie par mois de service entier.

Uniforme, équipement

Pour la première fois, le projet de convention est accompagné d'une liste détaillée de tous les articles vestimentaires que la cité devra fournir aux membres de la force constabulaire.

Nouvelles clauses

Au nombre des nouvelles clauses que comporte le projet, on lit les demandes suivantes: — Que deux policiers soient assignés sur les autos patrouilles en tout temps, 24 heures par jour; — Qu'un officier en charge soit assigné à chacune des trois équipes existantes; — Qu'à compter de la signature de la prochaine convention les défectives de la cité, étant donné leur fonction très confidentielle, soient en tenue vestimentaire civile, et qu'une allocation de \$250 par année soit versée à chacun, à cette fin;

— Que la cité maintienne un policier-pompier préposé à l'entretien de la caserne, ce dernier pouvant, en cas d'urgence, remplacer un policier qui doit s'absenter pour un travail en dehors de la caserne.

ne. Le policier-pompier affecté à cette fonction conserverait tous ses droits acquis;

— Que la cité maintienne un policier-pompier préposé à l'entretien des appareils et accessoires pour le service des incendies. Ce dernier aurait la responsabilité de l'entretien et du bon fonctionnement des appareils à incendie et leurs accessoires ainsi que l'entretien du garage. De plus, il pourrait remplacer, en cas d'urgence, un policier qui doit s'absenter pour du travail en dehors de la caserne. Tout comme dans le cas précédent, ce policier-pompier conserverait tous ses droits acquis;

— Que la cité s'engage à défrayer tout policier-pompier poursuivi en vertu du code civil ou du code criminel, à la suite d'actes exécutés dans l'exercice de ses fonctions, et à défrayer toutes dépenses et pertes de salaire occasionnées par telle poursuite, et par le jugement quel qu'il soit, sauf si les dites poursuites sont consécutives à des actes posés après défense formelle et écrite de la part de ses supérieurs.

Salaires et classifications

L'échelle de salaire demandée par l'Association pour les deux prochaines années a été élaborée comme suit:

Classe	Sal. de base	1er j. '69	1er j. '70
Classe "A"	\$125.56	\$144.39	\$144.39
Classe "B"	131.96	151.41	151.41
Classe "C"	137.70	158.36	158.36
Classe "D"	143.84	165.42	165.42
Classe "E"	149.98	172.48	172.48
Classe "F"	156.03	179.43	179.43
Classe "G"	162.08	186.38	186.38
Classe "H"	168.13	193.33	193.33
Classe "I"	174.18	200.28	200.28

Traitements demandés par les employés salariés de la cité de Thetford Mines

THETFORD MINES, (B.F.) — A l'instar des policiers-pompiers, les membres du syndicat national des employés salariés de la cité de Thetford Mines demandent également des échelles de traitements de leur futur contrat de travail soient augmentées de 15 pour cent au 1er janvier '69, et de 15 pour cent au 1er janvier '70.

La convention actuellement en vigueur expirera le 31 décembre. Ce syndicat, composé de 13 membres, est affilié à la CSN.

Le nouveau projet comporte des clauses nouvelles à plusieurs chapitres.

Echelles de salaires

A l'exception des commis pour qui la chose s'appliquait déjà, les échelles de salaires proposées s'échelonnent sur une période de 10 ans de service.

Pour les commis, ces traitements varieront de \$79.49 à \$140.55 par semaine en '69, et de \$91.41 à \$161.63 en '70.

Pour la téléphoniste-réceptionniste, on demande une rémunération hebdomadaire variant de \$65.92 à \$126.98 pour '69, et de \$75.81 à \$146.03 en '70.

Pour la classification du chef percepteur et cotiseur on sollicite des salaires s'échelonnant de \$128.98 à \$187.99 pour l'an prochain, et de \$146.03 à \$216.19 en '70.

L'échelle de l'assistant-percepteur et cotiseur varierait de \$113.41 à \$174.44 en '69, et de \$130.42 à \$200.61 en '70.

Pour les dessinateurs, hommes d'instrument, assistant de l'ingénieur et contrôleur-magasinier, le syndicat sollicite une échelle de \$126.98 à \$187.98 pour '69, et de \$146.03 à \$216.19 pour '70.

Le traitement désiré pour l'assistant-contrôleur magasinier varierait, en '69, de \$99.84 à \$160.90 de la 1ère à la 10ème année de service, et en '70, de \$114.82 à \$185.06.

Pour le concierge de l'hôtel de ville, on demande une rémunération hebdomadaire de \$118.84 en '69, et \$136.66 en '70. Pour le clerc du marché on désire \$121.36 en '69 et \$139.79 en '70.

Enfin le traitement sollicité pour le concierge du marché et le concierge de la caserne des policiers-pompiers s'établirait à \$118.30 par semaine en '69, et \$136.05 en '70.

Jours fériés et vacances

Les employés désirent 14 jours fériés chômés et payés annuellement, soit un de plus que mentionné au contrat en vigueur. Il s'agit du jour d'Action de Grâce.

On veut que le gouvernement municipal paie quand même les jours fériés coïncidant avec un dimanche, un samedi, ou un jour de congé échulé d'un employé.

Au chapitre des vacances annuelles on demande deux semaines après un an de service continu, trois semaines après cinq ans, quatre semaines après 15 ans, cinq semaines après 20 ans.

Le syndicat souhaite voir porter le plafond de la caisse de crédit-maladie à 180 jours, alors qu'il est actuellement de 60 jours.

Autres bénéfices: Précédemment la cité de Thetford payait à tout employé masculin régi par la convention qui en manifestait le désir, un cours de perfectionnement ou de spécialisation.

à la condition que ledit employé réussisse ses examens et que le cours ait été accepté au préalable par les édiles. Or le syndicat demande qu'une telle clause s'applique également au personnel féminin.

CINE-SPECTACLES

CINEMA PIGALLE, Thetford
Mer. à sam. 18-19-20-21 dec.
"CENT MILLIONS DONT DISPAREU", Technicolor; Vittorio Gassman. "CHEMIN DE L'OR", Scope et Technicolor; Roy Calhoun.

CINEMA LYRIC, Black Lake
JEU. SAM. DIM. — 19-21-22 DEC.
"OPERATIONS CROSSBOW", couleurs et cinémascope; Martin Beckwith. "L'UN ES-PION DE TROP", couleurs; Robert Vaughn. Jeu: 7h30 p.m.; sam. dim.: 6h30, 8h00.

CINEMA PERRO, East Broughton
JEU. SAM. DIM. — 19-21-22 DEC.
"L'HOMME A LA TETE FELEE", couleurs; Sean Connery. "DETECTIVE PRIVE", couleurs; Paul Newman, Robert Wagner. Jeu: 7h30; sam., dim.: 6h30, 8h00.

CINEMA DISRAELI, Disraeli
JEU. SAM. DIM. — 19-21-22 DEC.
"FEMMES PREHISTORIQUES", couleurs et cinémascope; Martine Beswick. "O.S.S. CONTRE CASTAPO", couleurs; Robert Goulet. Dim.: 2h00, 7h00; jeu., sam., dim.: 7h30.

CINE-LOISIRS, CENTRE PAROISSIAL, THETFORD
SAM. DIM. — 21-22 DEC.
"DANS LA GRANDE COURSE", couleurs; Natalie Wood, Jack Lemon, Tony Curtis. — "CHEF DE PATROUILLE", couleurs et Panavision; Chad Everett.

CLUB COLONIAL, Black Lake
L'ORCHESTRE COLONIAL, en vedette avec Rod Marion, saxophoniste. Pour réceptions de tous genres, signalez: 423-4714.

MOTEL "LE PROVENCE"
Chemin de Black Lake, THETFORD
En vedette: L'ORCHESTRE JULIEN DESROCHERS. Salle pour réceptions de tous genres. Signalez: 423-4246.



VISITE DES ROTARIENS — Les membres du club Rotary de Thetford Mines ont été invités des jeunes pensionnaires du foyer "Espoir des jeunes", de Black Lake. Sur la photo ci-haut on remarque, MM. Philippa Talbot, président de la Corporation du foyer "Espoir des Jeunes", Gaston Lamontagne, de Thetford Mines, président rotarien, et Sr Suzanne Marion, C.N.D., éducatrice de l'institution. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Commissions scolaires de Thetford et de l'Amiante contre l'arbitrage

THETFORD MINES, (J.S.) — La Commission scolaire de Thetford Mines et la Commission scolaire régionale de l'Amiante ont adopté des résolutions marquant leur refus concernant l'arbitrage demandé par la CEQ.

Cette résolution a été prise à la suite d'une demande de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Résolution

Le texte de la résolution proposée par la grande centrale des commissions scolaires se lit comme suit: "1. Que la Commission scolaire refuse l'arbitrage demandé par la CEQ. 2. Qu'une copie de la présen-

te résolution soit adressée sans délai à l'Association des commissions scolaires et au député provincial. 3. Que, par la présente, la Commission scolaire ordonne à tous les principaux ou responsables d'écoles d'ouvrir un dossier pour chacun des professeurs relativement aux irrégularités dans leur travail de chaque jour".

Les commissaires des deux commissions scolaires ont rejeté l'item signifiant qu'une copie serait envoyée au député provincial. Pour ce faire, ils se sont basés sur le fait que de nos jours on veut dépolitiser l'éducation. Quant à l'item numéro 3 de la résolution il a été biffé par le conseil scolaire de

Thetford Mines, et maintenu par la régionale de l'Amiante. D'ailleurs les deux commissions scolaires se sont déjà assurés de la collaboration des principaux d'écoles.

Raisons

Les raisons d'une telle prise de position de la part des Commissions scolaires sont expliquées dans une lettre circulaire provenant de Me Jean Cournoyer. L'originale de cette lettre était adressée à M. Raymond Laliberté, président de la CEQ. Me Cournoyer souligne qu'ils sont dans l'impossibilité d'accepter l'arbitrage. La principale raison de cette attitude réside dans le fait que la nature de la plupart des pro-

blèmes en suspens implique que l'on se prononce soit sur des amendements aux lois existantes ou sur une affectation des ressources qui seront consacrées à l'éducation.

"C'est à l'Assemblée législative que revient de modifier les lois et non à un conseil d'arbitrage, de même il appartient au pouvoir politique de décider du niveau des impôts et des allocations et priorités budgétaires car vous n'êtes pas sans savoir que l'acceptation de vos demandes aurait des conséquences phénoménales sur les finances publiques",

a-t-il affirmé.

Selon Me Cournoyer, la partie patronale croit que le seul moyen normal de régler les problèmes est la discussion ordonnée, même si les mesures de pressions des enseignants et leur intention manifestée publiquement de les empêcher de travailler rendent le plus difficile.

Il atteste que à cet effet, et sans qu'il nous soit nécessaire d'initier un arrêt souhaitable de ces mesures de pressions, la partie patronale est prête à reprendre les discussions sous la présidence de l'honorable juge Bousquet.



EXPLOIT SECURITAIRE — Une magnifique plaque commémorative était récemment remise aux autorités policières de Black Lake, par l'Association canadienne des automobilistes, pour son record de six années de calendrier pendant lesquelles les piétons ont été exemptés de tout accident mortel. Ce record a été réussi tout en respectant les normes exigées par le programme de protection du piéton de la CAA-AAA. La présentation officielle de la plaque au chef Ubald Guertin a été faite par le maire Emilien Maheux. Prise à cette occasion, la photo ci-haut nous montre, de gauche à droite, le chef Ubald Guertin, le maire Emilien Maheux, et l'agent Réal Fortier, sous-chef de police et pompiers. Une autre plaque a été remise au service policier de cette ville par la Ligue de sécurité de la province pour souligner l'absence d'accident mortel de la circulation en '67, exploit également réussi pour la sixième année consécutive à Black Lake. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Fédération des clubs sociaux: projet en voie de réalisation

THETFORD MINES, (B.F.) — Un projet caressé depuis longue date, à Thetford Mines, est présenté en voie de réalisation. Il s'agit de la création d'une Fédération des clubs sociaux de la cité de l'Or blanc.

Quoi qu'en soit à l'état embryonnaire, le mouvement s'est déjà rallié l'appui des autorités rotariennes, kiwaniennes et du club Richelieu. Un Comité provisoire, composé de délégués de ces trois orga-

nismes, a été formé pour légiférer sur les règlements, statuts, et objectifs de la Fédération.

Le Comité s'est déjà réuni à quelques reprises, et la première déclaration de presse officielle de la Fédération est attendue pour la mi-janvier.

Buts

En constituant une telle Fédération, les membres des clubs Rotary, Kiwanis et Richelieu visent à assurer une meilleure

planification et répartition de leurs oeuvres humanitaires, et activités diverses.

Il arrive que ces trois clubs oeuvrent dans des voies similaires, s'assignent des objectifs identiques, ou encore décrètent des rencontres sociales ou autres manifestations aux mêmes dates. Il en découle parfois des ennuis fâcheux, lesquels pourront maintenant être facilement éliminés avec l'existence d'une Fédération.

Formation d'un comité pour appliquer le programme du congrès de la SSJB

THETFORD MINES, (J.S.) — Pour faire suite à son congrès du mois d'octobre dernier, la Société St-Jean-Baptiste de la région de l'Amiante a décidé de constituer un comité qui se chargera de mettre en application le programme qu'elle avait élaboré au cours de ces sessions d'octobre dernier.

Les dirigeants de l'organisme ont pris conscience qu'ils leur fallait des ressources humaines pour la mise en oeuvre de ce plan d'action. Cette prise de conscience s'est concrétisée alors qu'on a décidé de former des animateurs.

Animateurs

Dernièrement une session spéciale a été organisée à Lévis dans le but d'apprendre à l'animateur la possibilité de découvrir leurs pro-

blèmes, d'y apporter des solutions et de les régier", a-t-il déclaré.

Ce travail commencera vraisemblablement dans le milieu rural, non pas qu'il n'existe pas de problèmes dans les milieux urbains, mais il semble que la classe rurale connaît des problèmes qui sont urgents.

Animation

M. Léo Jacques signale que le travail de la cellule animatrice ne sera pas de vendre des idées à la population de la région, mais bien d'organiser des rencontres où les gens pourront s'exprimer librement et à l'aide des animateurs découvrir leurs problèmes et les éléments de solution qu'ils doivent leur apporter. "On donnera aux gens la possibilité de découvrir leurs pro-

Collaboration

La société St-Jean-Baptiste de la région de Thetford collaborera de façon très étroite dans son travail d'animation avec le Conseil économique régional du Sud-Est du Québec et la Confédération des syndicats nationaux. Les trois organismes contribuent à ce travail de leurs ressources humaines et de leurs deniers.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (B.F.) — M. Roger Nolet, du 486 rue Létourneau, à Thetford Mines, a eu la surprise de sa vie mercredi soir dernier vers 5 heures, lorsqu'il constata que son auto était disparue du garage privé où il l'avait garée, la veille, à minuit. Il alerta aussitôt la sûreté locale, qui devait repérer le véhicule peu après dans les limites de la cité. La voiture avait été abandonnée dans la cour de la firme Gosselin et Fils.

Par ailleurs, la Sûreté provinciale de Québec, à la suite d'une information reçue, a repéré le véhicule de M. Herménégilde Sylvain, du 217 rue Smith, abandonné en bordure d'une avenue de la municipalité de Lyster. Le véhicule avait été volé vers 3 h. 45 mercredi matin, dans la cour de stationnement de la compagnie Sno Jet Inc.

La chanteuse de renom, Nana Mouskouri, donnera un récital à l'auditorium du Centre paroissial de Thetford Mines le 9 février prochain. Il s'agira de la répétition du spectacle qu'elle a déjà présenté à l'Olympia de Paris. L'artiste sera accompagnée de l'ensemble "Les Athéniens", composé de musiciens grecs. Les billets seront disponibles au Discophile.

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse St-Noël sont invités à prêter leur aide pour la quête de la guignolée, aux messes dominicales du 22 décembre. On les invite à communiquer avec M. Gaston Fortier, au téléphone 335-5066.

La cité de Thetford Mines a récemment acheté de la maison Leblond Automobiles Inc. un camion-secours comprenant tout l'équipement et les accessoires requis. La facture s'élève à \$4,749 plus la taxe provinciale.

Fradette domine chez les compteurs des Canadiens

THETFORD MINES, (A.G.) — Avec ses trois buts et ses deux assistances vendredi dernier à Drummondville, l'habile joueur de centre Jean Fradette a devancé Pierre Gagné au rang des compteurs des Canadiens de Thetford Mines. Fradette a marqué 22 buts et a obtenu 24 assistances pour un total de 46 points, un de plus que Gagné. Ce dernier domine pour les assistances avec 32, tandis que Fradette est le meilleur pour les buts.

Les Canadiens ont marqué 109 buts en 24 parties depuis le début de la présente campagne et ils en ont alloué 97 aux clubs adversaires.

Dans leurs 12 joutes locales, les Canadiens ont attiré 18.689 spectateurs pour une faible moyenne de 1558.

COMPTEURS DES CANADIENS				
Après la joute du 13 décembre				
P.J.	Buts	Ass.	Total	Ptn
Jean Fradette	22	24	46	2 min.
Pierre Gagné	24	13	37	18 min.
Gilbert Smith	24	8	32	2 min.
Serge Lavallée	24	7	31	9 min.
Aulain Bordeleau	20	9	29	26 min.
Stuart Irving	24	7	31	40 min.
Yvon Misseko	24	6	30	17 min.
André Lavalée	21	4	25	0 min.
Bruno Landry	20	2	22	57 min.
Jacques Bedard	22	5	27	2 min.
Jean-Claude Landry	24	4	28	11 min.
Gerald Lecomte	24	1	25	58 min.
Gratien Guay	13	2	15	7 min.
Barry Korshmar	22	2	24	61 min.
Richard Huot	21	2	23	40 min.
Jacques Garneau	11	0	11	9 min.
André Bernard	15	0	15	74 min.
Jean-Denis Royal	5	0	5	41 min.
Michel Dumas	17	0	17	6 min.
Jacques Monrain	8	0	8	6 min.

Buts comptés: 109. Buts contre: Dumas: 60 en 16.13 joutes. Moy: 3.67. Buts contre: Monrain: 37 en 7.23 joutes. Moy: 4.83. Total: 97 en 24 joutes. Moy: 4.04. Assistances aux joutes locales: 18.689. Moy: 1558.

Le Kiwanis versera \$1,500 pour le transport des jeunes skieurs de Thetford

THETFORD MINES, (B.F.) — Le club Kiwanis de Thetford Mines qui a versé une somme de \$1,500 en 1967-68 pour transporter les jeunes skieurs au mont Adstock, prévoit qu'il devra consacrer une somme tout aussi importante au même chapitre, durant la présente saison de ski.

Le samedi, de même que pendant les vacances des fêtes, au moins deux cents jeunes skieurs fréquentent assiduellement ce populaire centre de ski. A chaque fois, ils bénéficient gratuitement d'une heure de cours donnés par des moniteurs qualifiés, sous la direction du moniteur en chef, M. Jean-Pierre Emeux.

Chaque jeune n'a que 25c à déboursier pour son voyage aller - retour au mont Adstock, la balance étant défrayée par le club Kiwanis.

Visite du Lt-gouverneur

Le lieutenant-gouverneur de la division kiwanienne "Alouette", M. Victor Lord, de Trois-Rivières, sera de passage en la cité de l'Or blanc le 6 janvier prochain, pour présider la cérémonie d'installation des nouveaux officiers du club, pour l'année '69.

Il s'agit d'une rencontre mixte, à laquelle les compagnes des membres seront les bienvenues.

Cadets de l'air

Les membres des Cadets de l'air, mouvement parainé par les kiwanis, tiennent leurs séances hebdomadaires d'entraînement à tous les vendredis soirs à 7 heures, à l'École secondaire. Ce mouvement embrigade actuellement quelque 75 jeunes, guidés par MM. Germain Prince et Pierre Marquis.

Souper père et fils Les kiwanis se feront accompagner de leurs fils et filles à l'occasion du souper hebdomadaire de

Pont de \$2 millions à St-Georges de Beauce

ST-GEORGES DE BEAUCE — Lors d'une conférence d'information tenue à St-Georges de Beauce, le ministre des Richesses naturelles, M. Paul Allard, avisait la population beauceronne de la décision entérinée par le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, d'inclure dans son programme d'immobilisations la construction d'un nouveau pont, dont l'estime se chiffre à \$2 millions, sur la rivière Chaudière, à St-Georges de Beauce.

Un pont de \$2 millions, sur la rivière Chaudière, à St-Georges de Beauce, relie les deux rives et reliant St-Georges-Ouest à St-Georges-Est, date de 1929 et n'offre à la circulation qu'une double voie charretière de 18 pieds qui ne répond plus aux exigences de 1968. Des études entreprises depuis quatre ans ont provoqué la production de cinq projets préliminaires avant que l'on aboutisse à un plan définitif d'opération. Le nouveau pont et ses approches à quatre voies spacieuses répondent d'abord à une urgence locale mais doivent desservir é-

galement une population de 95,000 âmes localisée dans un rayon de 25 milles de St-Georges, assurer l'expansion des centres commerciaux des deux villes riveraines et offrir des avenues nouvelles profitables aux zones industrielles et scolaires.

Reliant le boulevard Lacroix, à St-Georges-Est, au boulevard Dionne, à St-Georges-Ouest, le nouveau pont, d'une longueur de 650 pieds, répondra bientôt aux vœux des contribuables du grand St-Georges.



VISITE DES ROTARIENS — Les membres du club Rotary de Thetford Mines ont été les invités des jeunes pensionnaires du foyer "Espoir des jeunes", de Black Lake. Sur la photo ci-haut on remarque, MM. Philippe Talbot, président de la Corporation du foyer "Espoir des jeunes", Gaston Lamontagne, de Thetford Mines, président rotarien, et Sr Suzanne Marion, C.N.D., éducatrice de l'institution. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Majorations de traitements de 30% demandées par les policiers

THETFORD MINES (B.F.) — Dans son projet de renouvellement de convention collective, l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Thetford Mines demande des majorations générales de traitements de 30 pour cent pour les deux prochaines années, soit 15 pour cent au 1er janvier '69, et 15 pour cent au 1er janvier '70.

Le projet a été envoyé aux gouvernements municipaux la semaine dernière, et la première séance de négociations devrait être célébrée incessamment.

L'Association, qui groupe un effectif de 26 membres, a retenu les services d'un conseiller technique de la CSN, M. Rémi Vachon, représentant syndical dans la région, pour la durée des négociations avec la partie patronale.

Le nouveau projet comporte des amendements majeurs tant au chapitre monétaire qu'aux clauses normatives.

Clauses monétaires

Les policiers-pompiers sollicitent une majoration de 35 cents aux taux déjà établis, lorsque appelés pour un incendie dont la durée des services n'excède pas 30 minutes.

A la clause des vacances annuelles, on demande deux semaines de congés payés après un an de service continu, trois semaines après 5 ans, et quatre semaines après 13 ans. En plus de ses payes de vacances, on veut que le policier-pompier touche, en surplus, un montant égal à 60 pour cent du salaire moyen mensuel payé au cours de l'année de calendrier, et que cette indemnité de congé soit

remise à l'employé avant son départ pour vacances. De 11 qu'il était précédemment, on veut porter le nombre des jours chômés et payés à 14.

Traitement de maladie

Les membres de l'Association désirent porter le plafond de leur caisse de crédits-maladie à 180 jours, lesquels seraient cumulatifs à raison d'une journée et demie par mois de service entier.

Uniforme, équipement

Pour la première fois, le projet de convention est accompagné d'une liste détaillée de tous les articles vestimentaires que la cité devra fournir aux membres de la force constabulaire.

Nouvelles clauses

Au nombre des nouvelles clauses que comporte le projet, on lit les demandes suivantes: — Que deux policiers soient assignés sur les autos patrouilles en tout temps, 24 heures par jour;

— Qu'un officier en charge soit assigné à chacune des trois équipes existantes;

— Qu'à compter de la signature de la prochaine convention, les détectives de la cité, étant donné leur fonction très confidentielle, soient en tenue vestimentaire civile, et qu'une allocation de \$250 par année soit versée à chacun, à cette fin;

— Que la cité maintienne le policier-pompier en cas d'urgence, remplaçant un policier qui doit s'absenter pour un travail en dehors de la caser-

ne. Le policier-pompier affecté à cette fonction conserverait tous ses droits acquis;

— Que la cité maintienne un policier-pompier proposé à l'entretien des appareils et accessoires pour le service des incendies. Ce dernier aurait la responsabilité de l'entretien et du bon fonctionnement des appareils à incendie et leurs accessoires ainsi que l'entretien du garage. De plus, il pourrait remplacer, en cas d'urgence, un policier qui doit s'absenter pour du travail en dehors de la caserne. Tout comme dans le cas précédent, ce policier-pompier conserverait tous ses droits acquis;

— Que la cité s'engage à défendre tout policier-pompier poursuivi en vertu du code civil ou du code criminel, à la suite d'actes exécutés dans l'exercice de ses fonctions, et à défrayer toutes dépenses et pertes de salaire occasionnées par telle poursuite, et par le jugement quel qu'il soit, sauf si les dites poursuites sont consécutives à des actes posés après défense formelle et écrite de la part de ses supérieurs.

Salaires et classifications

L'échelle de salaire demandée par l'Association pour les deux prochaines années a été élaborée comme suit:

	Sal.	Sal.
	de base de 70	ter j. 69 ter j. 70
Classe cadette	\$125.56	\$144.39
Classe "D"	131.06	151.41
Classe "C"	137.70	158.36
Classe "B"	143.84	165.42
Classe "A"	149.98	172.48
Assistant-détective	156.03	179.43
Caporal	156.03	179.43
Sergent	1168.23	1303.47
Sergent	167.13	184.85

Traitements demandés par les employés salariés de la cité de Thetford Mines

THETFORD MINES (B.F.) — A l'instar des policiers-pompiers, les membres du syndicat national des employés salariés de la cité de Thetford Mines demandent également que les échelles de traitements de leur futur contrat de travail soient augmentées de 15 pour cent au 1er janvier '69, et de 15 pour cent au 1er janvier '70.

La convention actuellement en vigueur expirera le 31 décembre. Ce syndicat, composé de 13 membres, est affilié à la CSN.

Le nouveau projet comporte des clauses nouvelles à plusieurs chapitres.

Echelles de salaires

A l'exception des commis pour qui la chose s'appliquait déjà, les échelles de salaires proposées s'échelonnent sur une période de 10 ans de service.

Pour les commis, ces traitements varieront de \$79.49 à \$149.55 par semaine en '69, et de \$91.41 à \$161.63 en '70. Pour la téléphoniste-réceptionniste, on demande une rémunération hebdomadaire variant de \$65.92 à \$126.98 en '69, et de \$75.81 à \$146.03 en '70.

Pour la classification du chef percepteur et cotiseur on sollicite des salaires s'échelonnant de \$128.98 à \$187.99 pour l'an prochain, et de \$146.03 à \$216.19 en '70.

L'échelle de l'assistant-percepteur et cotiseur varierait de \$113.41 à \$144.44 en '69, et de \$130.42 à \$200.51 en '70.

Pour les dessinateurs, hommes d'instrument, assistant de l'ingénieur et contrôleurs-magasiner, le syndicat soumet une échelle de \$126.98 à \$187.78 pour '69, et de \$146.03 à \$216.19 pour '70.

Le traitement désiré pour l'assistant-contrôleur magasinier varierait, en '69, de \$99.84 à \$160.90 de la 1ère à la 10ème année de service, et en '70, de \$114.82 à \$185.06.

Pour le concierge de l'hôtel de ville, on demande une rémunération hebdomadaire de \$118.84 en '69, et \$136.66 en '70. Pour le clerc du marché on désire \$121.56 en '69 et \$139.79 en '70.

Enfin le traitement sollicité pour le concierge du marché et le concierge de la caserne des policiers-pompiers s'établirait à \$118.30 par semaine en '69, et \$136.05 en '70.

Jours fériés et vacances

Les employés désirent 14 jours fériés chômés et payés annuellement, soit un de plus que mentionné au contrat en vigueur. Il s'agit du jour d'Action de Grâce.

On veut que le gouvernement municipal paie également même les jours fériés coïncidant avec un dimanche, un samedi, ou un jour de congé cédulé d'un employé.

Au chapitre des vacances annuelles on demande deux semaines après un an de service continu, trois semaines après cinq ans, quatre semaines après 15 ans, cinq semaines après 20 ans.

Le syndicat souhaite voir porter le plafond de la caisse de crédit-maladie à 180 jours, alors qu'il est actuellement de 60 jours.

Autres bénéfices

Précédemment, la cité de Thetford payait à tout employé masculin régi par la convention qui en manifestait le désir, un cours de perfectionnement ou de spécialisation.

CINE-SPECTACLES

CINEMA PIGALLE, Thetford Mer. à 8h. — 19. 21. 22. DEC. "CENT MILLIONS ONT DISPARU", Technicolor; Vittorio Gassman. "CHEMIN DE L'OR", Scope et Technicolor; Romy Calhoun.

CINEMA LYRIC, Black Lake JEU. SAM. DIM. — 19. 21. 22. DEC. "OPERATIONS CROSSBOW", couleurs; Sergio Geronzi. "UN ESPION DE TROP", couleurs; Robert Vaughn. Jeu. 7h.30 p.m.; sam. dim. 6h.30, 8h.00.

CINEMA PERRO, East Broughton JEU. SAM. DIM. — 19. 21. 22. DEC. "L'HOMME A LA TETE FEELE", couleurs; Sean Connery. — "DETECTIVE PRIVE", couleurs; Paul Newman, Robert Wagner. Jeu. 7h.30; sam., dim., 6h.30, 8h.00.

CINEMA ISRAELI, Disraeli JEU. SAM. DIM. — 19. 21. 22. DEC. "FEMMES PREHISTORIQUES", couleurs et cinémascope; Marlene Dietrich. — "O.S.S. CONTRE GESTAPO", couleurs; Robert Goulet.

CINEMA LOUISIRS, CENTRE PAROISSIAL, THETFORD SAM. DIM. — 21. 22. DEC. "DANS LA GRANDE COULEUR", couleurs; Natalie Wood, Jack Lemmon, Tony Curtis. — "CHEF DE PATROUILLE", couleurs et Panavision; Chad Everett.

CLUB COLONIAL, Black Lake L'ORCHESTRE COLONIAL en vedette avec Rudi Marvin, saxophone. Pour réceptions de tous genres, signalez 423-4246. 17015

MOTEL "LE PROVENCE" Chemin de Black Lake. En vedette L'ORCHESTRE JULLIEN DESROCHERS. Salle pour réceptions de tous genres. Signalez 423-4246. 17015





M. ROGER COTE, président du club d'auto-neige "Les étoiles", de Bromptonville, a remis hier un écusson au maire de cette localité, M. Dorilas Gagnon, en compagnie de M. Florian Soucy, vice-président.

Ouverture officielle du club "Les Etoiles" à Bromptonville

BROMPTONVILLE — L'ouverture officielle du club d'auto-neige "Les étoiles", de Bromptonville aura lieu demain soir, à 8h. 30 à l'hôtel Brompton, à Bromptonville.

formé cette année. Il a également un problème déjà mis sur pied un service de coopération avec les autres clubs de la région et spécialement ceux de Lac-Brompton et d'East-Angus.

souligné qu'il ne voit aucun problème quant à l'application de ce règlement. "Avec les 200 membres de dire M. Gagnon, du club des Etoiles nous traitons avec des gens qui ont appris à se conformer aux règlements. Il n'y aura pas de problème. Le club a été fondé pour se divertir et non semer le désordre dans la ville. Il s'agit là d'un très beau loisir pour les plus jeunes et les plus vieux".

En quelques lignes

MAGOG — Les employés de bureau de la Commission scolaire auront leurs congés les jours suivants: Le premier de l'An et le lendemain, l'Épiphanie, le Vendredi saint, le lundi de Pâques, la fête de la Reine, l'Ascension, la St-Jean, la fête du Canada, la fête du Travail, le jour de l'Action de grâce, la Toussaint, l'Immaculée-Conception et le jour de Noël ainsi que le lendemain.

Les demandes des directions de St-Etienne de Bolton et de Mansonville à la Commission scolaire de Magog concernant l'engagement des spécialistes seront considérées lors de la signature de la convention collective de travail entre l'Association des enseignants de l'Estrie et la Commission scolaire de Magog.

Toutes les obligations ont été vendues et l'argent remis à la banque pour faire face à un emprunt de \$187,000. On sait que cet emprunt avait été accepté à une assemblée ultérieure afin de faire face à des travaux d'immobilisation. Par ailleurs, la date d'échéance a été fixée à 10 ans au lieu de 20.

Les auditeurs de Magog et la région seront probablement heureux d'apprendre que l'émission Micro-choc, à CJRS, le 26 décembre courant, à 1h, traitera des problèmes des loisirs de Magog alors que trois directeurs des loisirs de Magog Inc., seront interviewés.

Samedi, le 21 décembre, à 8h.30 p.m., il y aura une soirée de danse avec disques populaires du palmarès. Cette soirée se terminera à minuit. Entrée libre.

La direction des Loisirs de Magog Inc., est à préparer son Carnaval d'hiver 1969 et l'exécutif de cette association a laissé savoir qu'il comptait sur la collaboration de tous les organismes actifs de la municipalité de Magog. Par la même occasion, l'exécutif désire créer une union entre tous ces groupements.

Une réunion doit être tenue prochainement afin de mettre sur pied les différents comités et former un programme des activités.

A la grande joie de tous les citoyens de la Cité de Magog, des ramions et une soufflerie à neige se promèneront dans les rues de la ville hier. La circulation reprendra son cours normal et les automobilistes pourront à nouveau circuler librement.

Par suite des victoires des As de trèfle sur les As de cœur et des As de pique sur les As de carreau, voici le classement de ces équipes dans la Ligue 4 As Labatt:

Table with 5 columns: As de pique, As de trèfle, As de carreau, As de cœur. Columns: PJ, G., P., N., T.

Table with 3 columns: Gardiens de but, PJ, PC, MOY.

Table with 3 columns: Compteurs, B., A., Total.

Nouvelles express

ROCK ISLAND, (MD) — Les frères Létourneau, de Stanstead qui sont jumeaux ont compté 9 des 14 buts enregistrés par leur équipe dans le hockey mineur. C'est un plaisir de les voir évoluer.

Les bureaux de poste des Villes frontalières seront fermés les 25 et 26 décembre courant, de même que le premier janvier 1969. Les services réguliers seront donnés avant et après ces dates, comme à l'habitude.

L'équipe surprise de la ligue de hockey Massawippi, le St-Luc de Barnston rendra visite aux Castors de Stanstead ce soir à compter de neuf heures. En raison de cette importante rencontre qui aura lieu à l'aréna du collège Wesley, les Castors pratiquaient hier soir.

Les jumeaux Létourneau (Alain et Réal) qui font partie des Bantams de Stanstead en sont à leur première année avec cette catégorie et déjà ils font leur marque. Alain a compté cinq buts, tandis que Réal le suit avec quatre et ce dans deux joutes. Ces deux derniers jouent sur la même ligne.

A la suite de récents vols de lumières qui sont fixées dans les sapins ou décorations extérieures, une attention plus spéciale est apportée dans la municipalité de Stanstead par les décorateurs.

Le prix de ces décorations seront divulgués après le 23 décembre 68.

Il n'y aura pas de carnaval d'hiver aux Villes frontalières. Il semble selon les apparences que cette coutume ait plus de succès chez les gens de descendance latine.

Parlant de carnaval, il y en aura peut-être chez les étudiants du collège Wesley. L'année dernière ces derniers avaient construits des monuments de glace et plusieurs activités avaient eu lieu.

Windsor en bref

WINDSOR, (AR) — M. Normand Auclair désire avertir les citoyens de la 6e avenue, et des rues St-Georges, Principale, Nord, Brown, Frye, Rankin, Ste-Marie et Elm que leur circuit électrique sera fermé de 7 heures à 9 heures dimanche matin. Le circuit n° 1 sera ainsi fermé afin de le convertir du 4,000 au 12,000 volts.

Les Athlétiques reçoivent ce soir la visite des As de Magog à 9 heures au Centre Lemay. L'équipe de Maurice Bachand a éprouvé des difficultés depuis le début du mois, mais devrait retrouver le sentier de la victoire avec le retour au jeu de Red Gagnon. Invitation à tous.

L'Association du Hockey Mineur de Windsor tient demain à 2 heures au Centre Lemay une importante assemblée. Avis aux intéressés.

Un policier nous a appris hier pourquoi Daniel n'avait pas été mangé dans la fosse aux lions: il était trop sale! Le constable Leclerc vient de terminer sa retraite annuelle. Il a reçu une carte de Noël du frère Jean (sans malice).

La campagne des paniers de Noël se poursuit toujours. Les Chevaliers de Colomb désirent avertir la population qu'il est encore temps de contribuer à cette oeuvre, soit en argent, soit en vivres. On peut rejoindre les organisateurs à 845-2686. Les paniers seront distribués dans la journée de lundi.

Stages de ski entièrement gratuits au Mont St-Michel

VICTORIAVILLE (ML) — Poursuivant une politique bien établie le service de la récréation de la ville organise, cette année encore, des stages de ski entièrement gratuits au Mont St-Michel, sous la direction de moniteurs compétents. En collaboration avec M. Raymond Houle et le Club de Ski Victoria, un autobus gratuit sera à la disposition des skieurs. L'autobus part du parc Grenier tous les samedis matin, à 9 heures, et suit le parcours régulier jusqu'à Arthabaska, d'où l'on transporte les skieurs au club Victoria.

La caisse populaire Ste-Agnès compte 262 nouveaux membres

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Au cours de l'année financière 1967-68, l'actif de la Caisse Populaire Ste-Agnès de Lac-Mégantic est passé de \$2,245,773.87 à \$2,466,091.85, soit une augmentation de l'ordre de 10%.

\$12,839.20; épargne spéciale, \$32,500.00.

Ristournes aux emprunteurs

Les bénéfices opérationnels réalisés par la Caisse au cours du dernier exercice fiscal permettront de verser une ristourne de \$4,256.16 aux emprunteurs, ristournes proportionnelles aux intérêts payés durant cette période. C'est la première fois, depuis la fondation de la Caisse, que les administrateurs peuvent verser un tel boni à leurs emprunteurs.

Intérêt porté à 6%

Un boni de 6% sur le capital social des sociétaires soit un montant total de \$11,491.88 pourra être versé grâce aux bénéfices d'appropriations dont une partie sera versée aux fonds de réserve et de prévoyance.

Allocation du président

Prenant la parole à l'assem-

blée annuelle des sociétaires, le président du conseil d'administration de la Caisse, M. Charles-E. Côté, a rendu hommage aux pionniers de cette coopérative de crédit qui continue de rendre de grands services à ses membres et dont la situation financière ne cesse de s'améliorer. "Il faut songer à ceux qui, dans notre milieu, souffrent de la détresse économique et c'est pourquoi nos caisses ne doivent pas s'emboîter. Nous avons des devoirs à remplir envers ces personnes et, si nous ne les remplissons pas, d'autres devront le faire".

Augmentation des prêts personnels

Les sociétaires présents à l'assemblée ont accepté que soit porté de \$1,500 à \$3,000 le montant maximum des prêts sur reconnaissance de dette. Cette mesure permettra à un plus grand nombre de coopérateurs de bénéficier pleinement des services de la Caisse.



A L'ASSEMBLEE annuelle de la Caisse Populaire Ste-Agnès de Lac-Mégantic, on remarque plusieurs personnalités dont quelques-unes apparaissent sur cette photo. Dans l'ordre habituel, l'ex-gerant, M. Alfred-V. Pothier, M. Réginald Bourret, gerant, M. l'abbé Charles-Henri Doyle, curé de la paroisse Ste-Agnès, et M. Charles-E. Côté, président du conseil d'administration de la Caisse.

Tous réélus à la caisse Ste-Agnès

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les membres sortant de char-

ge du conseil d'administration de la Caisse Populaire Ste-Agnès de Lac-Mégantic ont tous été réélus à leur poste respectif.

Il s'agit de MM. Alfred-V. Pothier, Albert Fontaine et Marcel Bellefleur, du conseil d'administration, de M. Jos. Dostie, de la Commission de Crédit et de M. Albany Goulet, du conseil de surveillance.

Les autres du bureau de direction de la Caisse sont M. Charles-E. Côté, président, MM. Viateur Rodrigue, vice-président, Gaetan Poulin, secrétaire, Paul Lachapelle, président de la Commission de crédit, Grégoire Couture, membre de cette commission, Conrad Lacombe, du conseil de surveillance, et Réginald Bourret, gerant.



L'AUTO-NEIGE captive des plus jeunes aux plus âgés et même les deux sexes, à Bromptonville. Actuellement, quelque 175 membres font partie du club "Les étoiles". Nous voyons sur cette photo Mme Maurice Leblanc, M. J.-E. Bergeron, un passionné de l'auto-neige malgré ses 82 ans et Jocelyn Hébert, le benjamin du club, 5 ans.

Sécurité de la population avant les plaisirs des amateurs d'auto-neige

BROMPTONVILLE — La vie des amateurs d'auto-neige

Le club auto-neige de Lac-Mégantic en excursion dimanche

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les membres du club d'auto-neige de Lac-Mégantic feront dimanche une excursion à Notre-Dame des Bois.

Le départ sera donné à 1h. 30 p.m., à la Baie des Sables. On sera de retour pour l'heure du souper.

Le 29 décembre, ce sera la journée de l'auto-neige à la Baie Victoria. A partir de 1h. 30 p.m. et jusqu'au souper, il y aura des jeux et des compétitions d'adresse. Des prix et des trophées seront remis aux vainqueurs.

Un suspens canadien sera servi à cinq heures et, à neuf heures, une soirée dansante aura lieu avec, au programme, l'orchestre des Condors.

Les membres du club ainsi que le grand public sont cordialement invités.

sera-t-elle plus importante que la tolérance en vue de faire profiter ceux-ci de ce loisir sans tenir compte du danger, mais seulement du plaisir?

Telle est la question dont il sera possible de connaître la réponse bientôt, selon l'application dans la ville de Bromptonville d'un règlement interdisant l'accès des rues aux amateurs d'auto-neige.

Souhaitant que l'auto-neige est un sport très sain et que Bromptonville a besoin d'une organisation de loisirs adéquate, le chef de police de cette ville, M. Jacques Arguin a déclaré qu'il ne saurait être question de règlement sans violer dans ses limites.

M. Arguin, ajoutant qu'il est certain qu'il obtiendrait toute la collaboration souhaitée des amateurs d'auto-neige, a fait remarquer tous les dangers que représente la tolérance dans la mise en application de ce règlement. M. Arguin a fait remarquer que dans 75 pour cent des cas, au moins, un type en auto-neige qui entrerait en collision avec une automobile ou une personne marchant sur le trottoir serait reconnu coupable par la cour.

Il a poursuivi en disant qu'il y a de graves dangers qu'une auto-neige qui entrerait en collision avec une automobile expose la vie des gens qui auraient pris place sur ce véhicule.

"Il ne s'agit pas de faire de l'exercice de zèle, mais de protéger des vies. Devant la possibilité de mettre des vies en danger, il ne peut pas être

question de tolérance", de dire M. Arguin. "Je suis persuadé que tous les amateurs d'auto-neige comprennent cette situation et que les autorités de Bromptonville, même si elles sont présentement couvertes par un règlement, comprennent qu'il est plus important d'être sévère actuellement que de déplorer plus tard la perte d'une vie ou de plusieurs, ou encore des blessés, à cause d'une tolérance".

M. Arguin a également fait remarquer qu'il y a chaque année une augmentation d'auto-neige et qu'ainsi le danger se multiplie si un règlement appliqué ne voit pas à protéger et les conducteurs d'automobiles et les conducteurs d'auto-neige qui peuvent assez souvent n'être que des adolescents qui ne comprennent pas le danger et qui ne le verront pas, si les parents ne leur donnent pas l'exemple.

Par ailleurs, les autorités municipales ne semblent pas disposées à enregistrer un règlement contre le passage des auto-neige dans la ville passe 1h. le soir.

Comme on le sait, des gens ont déposé des plaintes à l'effet que des amateurs d'auto-neige se promèneraient jusqu'à 2h. a.m.

Le chef de police a terminé en disant qu'il ne s'agit pas de faire excès de zèle mais de voir à ce que tout se passe raisonnablement. "Je suis persuadé d'il, que la fondation d'un club ne fera qu'aider à la coopération des autorités et les amateurs d'auto-neige.

74827

LIGNES DIRECTES AUX ANNONCES CLASSEES (569-9501)

COSTUMES DE SKI-DOO. SPÉCIAL! caoutchoutés et ceinture élastique au dos. POUR HOMMES Tailles P. M. G. XG. \$25.00. POUR DAMES Tailles P. M. G. XG. \$23.25. POUR GARÇONS et FILLES Tailles P. M. G. XG. \$18.75. POUR GARÇONS et FILLES Tailles 5, 6 et 6x. \$14.75. Aussi beau choix de coupe-vent de ski pour hommes, dames et enfants. Prix extraordinaires. Une visite vous convaincra. Nous acceptons les commandes par téléphone et par la malle, s.v.p. veuillez ajouter sur votre montant, la taxe provinciale de 8%.